

LA GRAMMAIRE GÉNÉRATIVE-TRANSFORMATIONNELLE: CONCEPTS-CLÉS ET DEVENIR DU MODÈLE

Anca-Marina VELICU

Cette contribution rappellera (dans un premier temps), de manière volontairement neutre, des thèses et concepts-clés de la grammaire générative chomskyenne souvent évoqués en didactique des langues (**grammaticalité/agrammaticalité, indépendance de la grammaire; compétence/ performance – grammaticalité/ acceptabilité, locuteur-auditeur idéal; créativité; grammaire de règles (vs grammaire de listes) [21]**), et à en survoler d'autres, de plus techniques, dont certains sont en relation explicative aux premiers (**théorie de la structure linguistique et grammaires particulières, niveaux linguistiques; autonomie et centralité de la syntaxe (sémantique interprétative); caractère génératif et caractère transformationnel de la grammaire, description structurale et dérivationnelle d'une phrase; règles de grammaire, récursivité; structure profonde et structure superficielle, universaux de forme et de substance; adéquation descriptive et explicative d'une théorie linguistique, grammaire universelle (langues particulières vs faculté de langage, variants et invariants linguistiques) etc.**) lors d'une synthèse chronologique des diverses versions de la théorie, à l'horizon de la Théorie des Principes et des Paramètres.

Pourquoi nous être arrêtée là, dès que le modèle n'a cessé d'évoluer, depuis ? Ce choix fut dicté tant par la logique interne d'un exposé volontairement neutre, et forcément simplifié, à usage didactique (obéissant non seulement à certaines contraintes de complexité, mais également à des contraintes certaines de longueur), que par des raisons tenant à sa finalité externe, dans l'économie de ce numéro de la revue *Dialogos*: en effet, les concepts générativistes qui ont fait l'objet de considérations explicites dans la littérature d'orientation didactique, voire de reprises, largement tacites, dans

la pratique enseignante des langues modernes, ressortissent précisément à ces versions du modèle.

1 Remarques liminaires

Inaugurée comme théorie à la fois formelle [22], formalisée [23] et explicite [24] non pas des langues particulières, mais de la faculté de langage en général, la grammaire générative n'a cessé d'évoluer, sur un parcours souvent sinueux, qui ne va pas de manière linéaire vers la simplicité maximale, dans la quête d'une meilleure adéquation à la fois descriptive et explicative.

Au cœur de cette théorie qui, tout en « se plaçant dans les prolongements critiques des méthodes structurales, [tire] ses origines surtout de l'analyse en constituants immédiats et [renoue] avec la tradition de la grammaire philosophique et universelle » [20, p. 5]: les notions de *règle de grammaire* et de *récursivité*, ainsi que l'affirmation de la *centralité* et de *l'autonomie de la syntaxe* (en référence à la fois aux composants phonologique et sémantique – envisagés comme purement interprétatifs) et la distinction fondatrice entre *compétence* linguistique du sujet parlant («locuteur-auditeur idéal») et faits de *performance*.

N.B. Pour une *introduction à la grammaire générative*, à l'horizon des années '60, voir l'excellent ouvrage du même nom, de Nicolas Ruwet (1967), et pour une première application systématique des principes de la grammaire générative-transformationnelle, à l'analyse de la syntaxe française, voir *Théorie syntaxique et syntaxe du français*, du même auteur (Ruwet 1972); pour une présentation des divers aléas des grammaires (pluriel oblige !) génératives-transformationnelles chomskyennes, théorie standard étendue y comprise, envisagées dans leur contexte épistémologique (origines harrissiennes; débat sémantique interprétative/ sémantique générative et remise en cause du concept chomskyen de structure profonde), se reporter au livre de synthèse de Mariana

Tuțescu (1982), destiné à un public averti, ainsi qu'aux

chapitres 6 et 7 de l'introduction aux « linguistiques contemporaines » par Catherine Fuchs et Pierre Le Goffic (1996) – référence susceptible d'aider même un public moins averti, à se faire une idée des objectifs et des enjeux de la théorie chomskyenne, au gré de ses diverses versions (théorie du gouvernement et du liage y comprise); pour une adaptation didactique de la théorie des principes et des paramètres, illustrée abondamment dans le cas du français (en référence à l'anglais mais aussi à bien d'autres langues), lire la *Syntaxe du français. L'universel et le particulier dans la langue*, que proposent aux étudiants en linguistique, mais aussi aux chercheurs accomplis [25], Paul Hirschbühler et Marie Labelle (1994).

2 Thèses et concepts-clés souvent évoqués en didactique des langues

Les concepts en question sont évoqués à titre de repères théoriques, en glottodidactique, surtout par le biais de l'interprétation qu'en ont donnée les tenants de théories linguistiques développées *en réaction à la conception chomskyenne* du langage, jugée trop réductrice, telle notamment l'*approche interactionniste* (autour des ouvrages fondateurs, en ethnologie de la communication, de Dell H. Hymes et John J. Gumperz). Il va sans dire que nous nous en tiendrons, dans le présent exposé, à l'orthodoxie chomskyenne.

• Grammaticalité/ interprétabilité. Thèse de l'indépendance de la grammaire

La notion de *grammaticalité* (avec son pendant direct: l'agrammaticalité) est d'une importance cruciale dans l'économie de la théorie chomskyenne dès sa première formulation. En effet, au chapitre 2 («L'indépendance de la grammaire») des *Structures syntaxiques* (1957 (trad. fr. 1969)), la distinction *grammatical* vs *agrammatical* est posée comme définitoire de l'objectif fondamental de l'analyse linguistique d'une langue donnée L, à savoir: «séparer les suites [26] grammaticales qui sont des phrases de L, des suites agrammaticales qui ne sont pas des phrases de L, et étudier la structure des suites grammaticales» [1, p. 15]. La grammaire d'une langue donnée y est définie comme mécanisme engendrant toutes les suites grammaticales en L (i.e. toutes les phrases de L) et rien que celles-ci.

La définition explicite de la propriété «grammatical dans une langue donnée» (par exemple, en anglais), ou, de manière plus générale, «grammatical» tout court n'est, cela dit, pas sans soulever problème: la grammaticalité d'une suite observée n'a pas à être définie en termes de critères comportementaux (qui explicitent l'intuition «grammatical = acceptable

par un locuteur indigène»), mais en termes de *propriétés formelles de la grammaire* qui décrit la suite concernée; elle est distincte à la fois de l'interprétabilité de cette suite (= propriété d'être «douée de sens»), et de la notion d'«ordre élevé d'approximation statistique» – ainsi que l'attestent des exemples du type de *D'incolores idées vertes dorment furieusement* (structuralement correct, encore que non doué de sens) vs **Furieusement dormir idées vert incolore* (qui, en plus d'être dépourvu de sens, est structuralement aberrant), séquences qu'un modèle statistique (quel qu'il soit) traitera (à tort) comme étant *au même titre* improbables dans un discours anglais, bien que le locuteur natif en lise la première avec une intonation normale (suivie), et la seconde, avec intonation descendante sur chaque mot, et qu'il se souvienne plus aisément de la première et l'apprenne plus vite [1, p. 18].

«L'indépendance de la grammaire» est ainsi affirmée et en regard du sens (puisque'il n'y a pas de relation déterministe entre interprétabilité et grammaticalité d'un énoncé), et en regard des modèles probabilistes (puisque les études statistiques (qui évaluent les probabilités d'occurrence d'une séquence dans le discours réel) ne permettent pas de déterminer ni de caractériser l'ensemble des énoncés grammaticaux) – [1, p. 19]

Non seulement la notion de *phrase grammaticale* n'est à confondre ni avec la notion de *phrase interprétable*, ni avec celle d'*énoncé très fréquent* dans le discours (dans un corpus), mais elle n'est pas à confondre avec celle d'*énoncé observé dans un corpus*, en général: la grammaticalité rejoint ainsi une autre clef de voûte du système – la *créativité* linguistique. L'ensemble des phrases grammaticales est «présumé infini», alors que le corpus (ensemble des énoncés observés) est, lui, par hypothèse, fini; la grammaire devra précisément être capable de «projeter ce corpus fini et toujours plus ou moins accidentel, sur l'ensemble (présumé infini) des phrases grammaticales», reflétant de la sorte «le comportement du locuteur qui, à partir d'une expérience finie et accidentelle de la langue, peut produire et comprendre un nombre infini de phrases nouvelles» [1, p. 17].

Deux dernières remarques:

1. Les critères dont on tire ici argument contre l'idée que le traitement probabiliste ait une quelconque portée sur la détermination du caractère grammatical (ou non) d'une séquence participent précisément des «critères comportementaux» susceptibles de spécifier la définition intuitive

« grammatical = acceptable par un locuteur indigène », critères posés (rappelons-le) comme non pertinents pour la définition formelle de cette notion. La version standard [2] y verra des « tests opératoires » susceptibles de spécifier, en termes de comportements observables, la notion, distincte, d'*acceptabilité* [2, p. 21-22].

2. Une distinction que Chomsky n'opère pas de manière explicite, mais que souligne Nicolas Ruwet, dans son *Introduction à la grammaire générative*, est la distinction *grammaticalité/correction grammaticale*: bien que se rapprochant d'une certaine notion intuitive de correction grammaticale, la notion de *grammaticalité* n'a, elle, rien de normatif; il ne faut donc pas confondre *différences dialectales* (*je n'ai rien vu* (standard) vs *j'ai rien vu* (familier)) et *différences de grammaticalité* (*je n'ai rien vu* vs **je n'ai vu rien*; *j'ai rien vu* vs **j'ai vu rien*). [cf. 18, p. 38-39]

• **Créativité linguistique (régie par des règles)**

L'une des propriétés communes à toutes les langues particulières est leur aspect « créateur »: le langage nous fournit le moyen d'exprimer, à partir d'un nombre fini d'éléments (symboles, règles) un nombre indéfini de pensées et de réagir de façon appropriée dans une série virtuellement infinie de situations nouvelles.

Le corrélat formel de cette propriété des langues naturelles est la *récurtivité* [2, p. 18-19]: la règle d'enchaînement peut ainsi jouer (théoriquement) une infinité de fois (*Jean sait que tu viendras demain/ Jean sait que tu crois que je pense que ta mère oubliera que (...) tu viendras demain; le fils du professeur/ le fils du professeur de la petite amie du frère de la concierge de...*).

• **Compétence/ performance – grammaticalité/ acceptabilité, locuteur-auditeur idéal.**

La distinction *compétence* vs *performance* et l'abstraction du *locuteur-auditeur idéal* sont autant d'*hypothèses de travail* participant du cadre général des recherches générativistes à partir de la version standard du modèle.

« L'objet premier de la théorie linguistique est un locuteur-auditeur idéal, appartenant à une communauté linguistique complètement homogène, qui connaît parfaitement sa langue et qui, lorsqu'il applique en une performance effective sa connaissance de la langue, n'est pas affecté par des conditions grammaticalement non pertinentes, telles que limitation de mémoire, distractions, déplacements d'intérêt ou d'attention, erreurs (fortuites ou caractéristiques)». [2, p. 12]

Une distinction fondamentale est ainsi établie

« entre la compétence (la connaissance que le locuteur-auditeur a de sa langue) et la performance (l'emploi effectif de la langue dans des situations concrètes) » (idem). Cette distinction s'apparente à la distinction *langue-parole* chez Saussure, à ceci près que la *langue* est réduite (dans l'acception saussurienne) à un *inventaire systématique d'éléments*, alors que la *compétence* sous-jacente à la *performance* est entendue comme *système de processus génératifs*. [2, p. 14]

Est également souligné le fait que la performance ne peut être dite « refléter directement la compétence » qu'à l'intérieur de la première hypothèse de travail avancée, à savoir l'hypothèse du locuteur-auditeur idéal, et non « dans les faits », puisqu'un « enregistrement de la parole naturelle comportera de faux départs, des infractions aux règles, des changements d'intention en cours de phrase, etc. ». [2, p. 13]

Le rapport entre compétence et performance est un rapport d'inclusion (de la compétence, à la performance): l'étude de la « performance linguistique effective », oblige à « considérer l'interaction de facteurs variés, dont la compétence sous-jacente du locuteur-auditeur ne constitue qu'un élément parmi d'autres ». [2, p. 12-13] Mais, corrélativement, « l'investigation de la performance n'avancera qu'autant que le permettra la compréhension de la compétence sous-jacente ». [2, p. 20]

Les *données de la performance*, en tant qu'observables, se retrouvent en amont de la modélisation de la compétence (ou: « grammaire [27] »), censée « déterminer, à partir des données de la performance, le système sous-jacent de règles qui a été maîtrisé par le locuteur-auditeur et qu'il met en usage dans sa performance effective. ». [2, p. 13] S'attachant à découvrir une réalité mentale sous-jacente au comportement effectif, la théorie linguistique (la grammaire) sera à juste titre dite « mentaliste » (anti-behaviorisme [28]).

En liséré de la distinction compétence/ performance sera maintenant développé le (nouveau) couple notionnel *grammaticalité* vs *acceptabilité* (notions posées comme étant, au même titre, graduelles): « l'acceptabilité [29] est un concept appartenant à l'étude de la performance, alors que la *grammaticalité* appartient à l'étude de la compétence ». [2, p. 23]

L'étude de la performance peut tirer profit des données structurales, par exemple en confrontant les *acceptabilités* des (énoncés de) phrases grammaticales observées, aux « structures en

arbre » sous-jacentes, dont les principaux types sont les suivants:

- constructions emboîtées [_B ... [_A ...] ...]: *I [_B called [_A the man who wrote the book that you told me about] up]* [30] (un syntagme nominal emboîté dans un syntagme verbal, entre le verbe et sa particule),

- constructions auto-enchâssées [_A ... [_A ...] ...]: *the man [_A who the boy [_A who the students recognized] pointed out] is a friend of mine* [31] (une relative enchâssée dans une autre relative),

- constructions à branchement gauche (récursives à gauche) [[[...]...]: [[[[John]'s brother]'s father]'s uncle] was on the train [32] (génitif récursif),

- constructions à branchement droit (récursives à droite): [*I saw [the cat that caught [the rat that stole the cheese]]]* [33] (objet direct récursif),

- constructions à branchements multiples (dépourvues de structure interne) [[A][B]...[M]]: [*John, Bill, Tom and their friends*] visited us [34] (coordination de syntagmes nominaux – sujet multiple).

Les facteurs structuraux contribuant à l'inacceptabilité, mis en vedette de cette manière, seront l'auto-enchâssement répété et, dans une moindre mesure, l'emboîtement (en particulier, l'emboîtement d'un élément long et complexe).

Les constructions à branchements multiples s'avèrent au contraire optimales en acceptabilité, et il n'y a pas d'exemple clair d'inacceptabilité mettant en cause seulement les structures à branchement gauche ou seulement les structures à branchement droit, bien que les césures intonationnelles soient souvent insérées ailleurs qu'aux parenthèses principales (aux « places incorrectes » donc), dans les dernières. [35] [2, p. 24-25]

Ces données permettent de formuler sur les limitations et l'organisation de la mémoire des conclusions « qui dépassent la remarque triviale qu'elle doit être finie »: l'inacceptabilité plus accusée des auto-enchâssements, par rapport aux emboîtements s'expliquerait par l'hypothèse que, disposant d'une réserve de procédures d'analyse (une pour chaque type de syntagme), l'appareil perceptuel ne serait pas à même d'employer une procédure P_i pour un certain syntagme, quand il est déjà en train de l'exécuter (à propos d'un autre syntagme du même type).

L'optimalité des structures à branchement multiple viendrait, quant à elle, de leur complexité structurale moindre, d'où une quantité de calcul à

exécuter par l'appareil d'analyse à son tour moindre. [2, p. 26-27]

• **Grammaire de règles vs grammaire de listes:**

En réaction à la conception distributionnaliste (Harris 1951), selon laquelle une grammaire est essentiellement, une *grammaire de listes* [36], (modèle taxinomique [37], méthodologie inductive), la grammaire chomskyenne se définit dès le début comme *grammaire de règles* (modèle explicatif, méthodologie déductive). Pour commentaire, voir Ruwet [18, p. 113-114]

3 Autres concepts-clés jalonnant le devenir du modèle: des Structures syntaxiques à la théorie des principes et des paramètres

3.1 Pour une modélisation optimale des structures de la langue: Structures syntaxiques (Chomsky 1969 (1957))

• **Théorie de la structure linguistique vs grammaires particulières; la notion de « niveau linguistique »:**

La grammaire chomskyenne est posée d'emblée comme théorie de la structure linguistique visant à «étudier de manière abstraite les mécanismes descriptifs utilisés dans les grammaires particulières (sans référence spécifique à telle ou telle langue particulière)» [1, p. 13] – d'où l'importance de la notion de « niveau linguistique », entendu comme « méthode spécifique de représentation des énoncés » (en abrégé: *niveau de représentation*). Cette notion est en effet cruciale afin que la théorie puisse préciser la *forme des grammaires* particulières.

D'autre part, la théorie doit « fournir une méthode générale permettant de choisir une grammaire pour chaque langue, étant donné un corpus de phrases de cette langue » [id.]

Cette «méthode» tombe sous le format d'une *procédure mécanique de justification* des grammaires particulières qui découlent de la théorie: la théorie générale n'a pas à fournir une «procédure de découverte» des grammaires particulières, à partir d'un corpus fini d'énoncés (*induire* une grammaire à partir de l'observation des données langagières), ni une «procédure de décision» (décider si une grammaire proposée pour un corpus donné est la plus adéquate pour ce corpus), mais une «procédure d'évaluation» des grammaires particulières (étant donné un corpus et deux grammaires, comparer celles-ci quant à leur adéquation à la langue dont le corpus procède). [cf. 1, p. 57]

Refuser la pertinence d'une procédure de découverte des grammaires à partir de corpus finis de phrases va de pair avec l'abandon de l'approche structuraliste des niveaux linguistiques: la thèse de l'interdépendance des niveaux (selon laquelle les niveaux supérieurs seraient littéralement construits à partir d'éléments de niveaux inférieurs) et l'opposition au mélange des niveaux (deux thèses alternatives à la conception générativiste, des niveaux linguistiques, comme « systèmes abstraits de représentation seulement reliés entre eux par des règles générales ») ont en effet leur origine dans l'essai d'élaborer une telle procédure [1, p. 65]

Notons dès à présent que le refus de la procédure de découverte revient à revoir à la baisse la portée théorique de la *méthode distributionnelle* par hypothèse finie (méthode inductive): en effet, celle-ci n'aboutit qu'à une *classification descriptive des types d'occurrences observés* dans le corpus à l'étude (par hypothèse finie) – résultat dépourvu de valeur de prédiction (on ne peut pas déduire ce qu'on s'attend de trouver à l'extérieur du corpus).

• **Faits spécifiques dont les grammaires particulières doivent rendre compte:** fonctions grammaticales (relations grammaticales sujet/ prédicat, verbe transitif/ objet, déterminé/ déterminant), catégorie grammaticale (= constituant: syntagme nominal, syntagme verbal, ...); rôles sémantiques (relations qui existent entre les éléments des phrases, même quand elles ne sont pas immédiatement apparentes); ambiguïtés syntaxiques, types de phrases, relations de paraphrase, relations de sélection (frontière syntaxe/ sémantique) [cf. 1, p. 56-61]

• **Autonomie et centralité de la syntaxe:**

Quelle est la forme de grammaire prédite par la théorie ? Les phénomènes syntaxiques ressortissent à un *niveau d'analyse* (ou: de *représentation linguistique*) spécifique et autonome, distinct d'une part de la morphologie et de la phonologie, et, de l'autre, de la sémantique (**autonomie**). La grammaire d'une langue naturelle est entendue comme nécessairement tripartite, le composant syntaxique, central, reliant entre eux composant phonologique et composant sémantique – (**centralité**).

• **Grammaires formelles évaluées: grammaire à nombre fini d'états vs grammaire de constituants (grammaire syntagmatique) vs grammaire (syntagmatique et) transformationnelle:**

Parmi les langages formels en place, le(s)quel(s) sont les plus aptes à modéliser les structures syntaxiques des langues naturelles ?

La *grammaire à nombre fini d'états* («modèle

théorique de la communication dans lequel le langage est conçu comme processus de Markov» [1, p. 39], est un modèle par trop élémentaire, susceptible de rendre compte de certains faits de contiguïté syntagmatique (tel l'accord sujet-verbe), mais ne permettant pas une théorie des fonctions, car il est exclusif de toute hiérarchisation [1, chap. 3].

Les *grammaires de constituants* (ou: grammaires syntagmatiques) pallient à ce manque. Qu'elles soient *indépendantes* ou *dépendantes du contexte*, les grammaires syntagmatiques comportent un *axiome* de départ (le symbole P (« phrase »)), un *vocabulaire* et des *règles* dites de « *réécriture* ».

Le vocabulaire est à son tour composé de deux sous-ensembles distincts: le *vocabulaire auxiliaire* (catégories grammaticales de niveaux hiérarchiques différents: verbe/ syntagme verbal, nom/ syntagme nominal...), et le *vocabulaire terminal* (unités lexicales: *garçon, prendre, ballon, le, ...*).

Les *règles de réécriture* sont la contrepartie formelle explicite de l'analyse en constituants immédiats (décomposition): appliquées dans un ordre déterminé, à commencer par l'axiome (le symbole) initial – la sortie de chaque règle étant entrée de la règle suivante, elles engendrent les *phrases*, en leur associant une description structurale; l'ensemble des règles de réécriture aboutissant à une suite terminale identifiable comme phrase de la langue concernée définit une « dérivation » de cette phrase. Ainsi, à partir des règles (i) à (vi) ci-après:

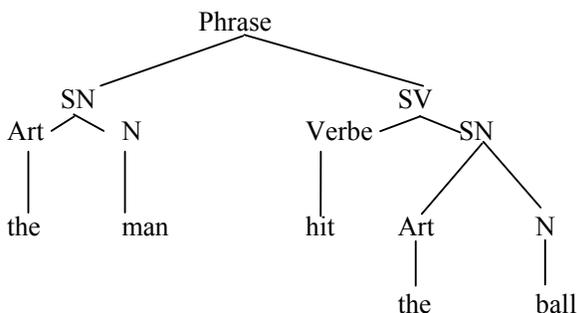
- (i) Phrase → SN + SV
- (ii) SN → Art + N
- (iii) SV → Verbe + SN
- (iv) Art → *The* [38]
- (v) N → *man, ball* [39], etc.
- (vi) Verbe → *hit, took* [40], etc.

peut-on construire la *dérivation*:

- Phrase
- SN+SV (i)
- Art+ N + SV (ii)
- Art + N + Verbe + SN (iii)
- The* + N + Verbe + SN (iv)
- The* + *man* + Verbe + SN (v)
- The* + *man* + *hit* + SN (vi)
- The* + *man* + *hit* + Art + N (vii: application de la règle (ii))
- The* + *man* + *hit* + *the* + N (viii: application de la règle (iv))
- The* + *man* + *hit* + *the* + *ball* (ix: application de la règle (v)).

Cette dérivation peut être représentée par un diagramme arborescent, qui ne retient de l'histoire

dérivationnelle de la phrase que ce qui est essentiel pour en déterminer la structure syntagmatique (analyse en constituants immédiats au niveau syntaxique), diagramme appelé de ce fait « indicateur syntagmatique » [41]:



[1, chap. 4]

La grammaire syntagmatique particulière (indépendante du contexte) qui recèle les six règles de réécriture ci-dessus est cependant trop puissante, puisqu'elle permet d'engendrer y compris des phrases sémantiquement aberrantes (*the ball took the man* [42]), voire carrément agrammaticales (à ajouter un verbe comme *walked*, ou des formes fléchies de présent comme *take* [43], *takes* [44], aux éléments terminaux introduits par la règle (vi), ainsi que des noms pluriels (*men*, etc.) aux éléments terminaux introduits par la règle (v), ou encore un article singulier indéfini (*a* [45]) à la règle (iv), cette grammaire pourra toujours générer des phrases agrammaticales telles: **the man walked the ball* [46] (à verbe inaccusatif suivi d'un complément d'objet direct), **the men takes the ball* [47], **the man take the ball* [48], **a men took the ball* [49] etc. (à désaccord sujet-verbe ou article-nom)).

D'où la nécessité d'introduire, dans la grammaire, des contraintes « contextuelles », qui restreignent le langage que celle-ci génère. Les règles de réécriture dépendantes du contexte tombent sous un format du type de: $Z + X + W \rightarrow Z + Y + W$, ce qui exprime le fait que la réécriture de Y pour X est limitée au contexte $X \text{ ______ } W$.

À titre d'illustration: au lieu d'introduire *takes* directement dans la liste d'éléments terminaux réécrivant la catégorie *Verbe* [50], sous la règle indépendante du contexte (vi), il sera ajouté à la grammaire syntagmatique une règle supplémentaire

$$SN_{\text{sing}} + \text{Verbe} \rightarrow SN_{\text{sing}} + \text{takes};$$

corrélativement, il faudra enrichir la grammaire d'une règle qui récrive SN_{sing} , SN_{pl} pour SN . Les règles des grammaires syntagmatiques dépendantes du contexte ne permettent en effet de réécrire qu'un seul élément à la fois, à l'instar des règles indépendantes du contexte, et il n'y a qu'un seul

axiome de départ.

Tout en permettant d'exclure les phrases agrammaticales, les grammaires syntagmatiques contextuelles fournissent des explications très lourdes et inélégantes de la coordination et des constituants discontinus (auxiliaire + affixe de passé, passif analytique, ...) [1, chap. 5], et échouent à expliquer les relations de paraphrase (l'exemple privilégié étant ici le couple passif/actif) ou l'ambiguïté de construction (*j'ai vu manger des poulets*, ou *poulets* est soit le sujet soit l'objet de *manger* [1, chap. 8]).

Ce genre de déboires sont à l'origine de la proposition du troisième type de grammaire, qui intègre et complète la grammaire syntagmatique, plutôt que de s'y substituer: la grammaire *transformationnelle*.

Les règles syntagmatiques sont désormais entendues générer non plus des phrases, mais des *indicateurs syntagmatiques abstraits* (« indicateurs sous-jacents »), que des règles transformationnelles convertiront en de nouvelles structures abstraites (« indicateurs syntagmatiques dérivés »), donnant les suites terminales (les phrases), *modulo* les réarrangements morphophonologiques.

L'architecture de la grammaire générative-transformationnelle comportera alors une suite de *règles syntagmatiques* et une suite de *règles morphophonologiques* ayant la même forme de base (règles de réécriture [52]), reliées entre elles par une suite de *règles transformationnelles*. Le composant syntaxique unique éclatera en deux niveaux linguistiques distincts, encore plus abstraits, le niveau syntagmatique et le niveau transformationnel [1, p. 52].

Plusieurs types de transformations sont distingués, selon l'*analyse structurelle* des séquences auxquelles elles s'appliquent et selon leur résultat (le *changement structural* qu'elles font subir à ces séquences):

- les *transformations obligatoires*, qui doivent s'appliquer à toute dérivation pour que l'on obtienne une phrase (de la langue concernée [53]), et des *transformations facultatives* ou *optionnelles*, dont l'entrée est déjà une phrase (en fait: l'indicateur syntagmatique sous-jacent à celle-ci) [54]; d'où une distinction fondamentale entre les phrases de la langue: *phrase-noyaux* (déclaratives, simples, affirmatives et actives) vs phrases «dérivées» (interrogatives ou impératives, et/ou complexes (coordination, subordination (complétives, relatives enchâssées), et/ou négatives et/ou passives: sorties de l'application de transformations facultatives, à (au moins) une

phrase noyau) [55];

- des transformations *unaires* [56] (opérant sur un seul indicateur syntagmatique) et des transformations *généralisées* (opérant sur plusieurs indicateurs syntagmatiques, telle la transformation de coordination, ou les transformations d'enchâssement d'une complétive ou d'une relative).

L'ordre d'application des transformations est pertinent (la transformation passive doit s'appliquer *avant* la transformation numérale (obligatoire), de sorte que le verbe ait le même nombre que le nouveau sujet), et les transformations préservent le sens (dans une acception non indépendante de la grammaire [57]): *the sleeping child* [58] (dérivé de *the child is sleeping* [59], par une nominalisation (T_{adj})) préserve le sens verbal de *sleep(ing)*, ainsi que l'attestent les incompatibilités avec *seem* [60] et *very* [61]: **the child seems sleeping* [62] (vs OK *the book seems interesting* [63]), **the child is very sleeping* [64] (vs OK *the book is very interesting* [65] [66]) [1, p. 79-82].

Les grammaires transformationnelles sont à même de rendre compte des ambiguïtés syntaxiques: une même suite terminale se verra assigner deux descriptions structurales différentes (correspondant à deux phrases-noyaux différentes) et des « histoires dérivationnelles » distinctes: *la peur du gendarme* se ramènera ainsi soit à *le gendarme a peur*, soit à *on a peur du gendarme*; il en va de même des relations de paraphrase, telle la relation entre actif et passif – explicitée dérivationnellement (le dernier étant dérivé par une transformation de structure, du premier).

• **Caractère génératif de la grammaire:**

Une grammaire est dite *générative* dans la mesure où elle postule des *mécanismes* (règles, principes) *explicites*.

Les termes *générer*, *engendrer* ne sont pas à entendre au sens commun, comme synonymes de *produire*: le chapitre 5 des *Structures Syntaxiques* finit justement sur une mise en garde contre l'idée que « la grammaire prendrait le point de vue du locuteur », s'attachant « au processus de production des énoncés plutôt qu'au processus inverse d'analyse et de reconstruction de la structure d'énoncés donnés ». La grammaire générative-transformationnelle chomskyenne est au contraire censée rester « tout à fait « neutre » entre le locuteur et l'auditeur, la synthèse et l'analyse des énoncés » [1, p. 54].

3.2 Théorie standard: Aspects de la théorie

syntaxique (Chomsky 1971 (1965))

La version standard de la grammaire générative-transformationnelle introduit des concepts théoriques nouveaux, dans l'économie du modèle (notamment autour du couple *compétence/performance* – voir ici-même §2 supra), approfondit les considérations méta-théoriques (en particulier autour de la notion, multidimensionnelle, d'*adéquation*, en tant que critère opérationnel d'une *procédure d'évaluation* des grammaires) et, tout en maintenant la structure fondamentalement tripartite de la grammaire, déjà en place (sémantique-syntaxe-phonologie), étoffe le composant syntaxique, et précise les rapports entre celui-ci et les composants interprétatifs (sémantique et respectivement phonologique).

• **Adéquation observationnelle, descriptive et explicative d'une grammaire (Current Issues in Linguistic Theory (1964), Aspects de la théorie syntaxique (Chomsky 1971 (1965)):**

L'adéquation observationnelle représente le niveau minimal d'adéquation, une multitude de grammaires pouvant y parvenir: elle définit la capacité d'une grammaire à *engendrer tous les énoncés de la langue et rien que ceux-ci* (« adéquation faible »).

L'adéquation descriptive constitue un niveau supérieur d'adéquation (« adéquation forte »): elle définit la capacité d'une grammaire à *proposer des descriptions structurales et à opérer des distinctions (phrases bien formées/ phrases déviantes) qui correspondent à l'intuition linguistique du sujet indigène idéal*, donc à décrire correctement la compétence intrinsèque de celui-ci.

Par exemple, il sera demandé à une grammaire descriptivement adéquate, de générer autant de structures que des sens possibles (problème de l'ambiguïté syntaxique).

Ces deux niveaux d'adéquation concernent le rapport entre faits et théorie qui en rend compte (critères d'évaluation *externes*).

L'adéquation explicative sera, elle, définie en référence à la problématique de *l'acquisition des langues par les enfants*: une théorie linguistique jouit d'adéquation explicative si elle réussit à choisir une grammaire descriptivement adéquate (au sens défini plus haut), sur la base de données linguistiques primaires, à l'instar de ce que fait (ou plutôt: de ce qui arrive à) l'enfant en train d'apprendre sa langue maternelle. D'où la nécessité de *règles contraintes et simples* (grammaire « réglée par des principes »).

Ce niveau d'adéquation (le plus profond, et le plus difficile à atteindre) concerne alors les rapports

entre grammaires particulières et théorie linguistique (critères d'évaluation *internes*).

L'exigence d'une adéquation «forte» signifie du coup abandon de l'ambition des distributionalistes de mettre en place des procédures *automatiques* de découverte d'une grammaire, à partir d'un *corpus* – l'intuition des sujets parlants (le type de données à l'origine de l'adéquation «forte») émergeant les possibilités des machines. La grammaire ne peut être découverte que par le travail effectif du linguiste – ce qui n'exclut pas, il s'en faut, le caractère automatique des procédures génératives mêmes (objet de cette recherche) – [cf. Ducrot & Schaeffer 1996 (1995): 56].

• **Architecture de la grammaire et types de règles:**

L'architecture de la grammaire est présentée dans le chapitre introductif («Préliminaires méthodologiques»), à la section 3. («L'organisation d'une grammaire générative»), pour être ensuite élaborée le long des deuxième et troisième chapitres de l'ouvrage en référence («Catégories et relations dans la théorie de la syntaxe» et «Structures profondes et transformations grammaticales»): le *composant syntaxique* comporte une *base* et un *composant transformationnel*. La base engendre les *structures profondes*, et le composant transformationnel, les *structures de surface*. Le *composant sémantique* interprète les structures profondes, et le *composant phonologique*, les structures de surface.

La *base* (du composant syntaxique) est constituée d'un (*sous-*)*composant catégoriel* et d'un *lexique*.

Le (*sous-*)*composant catégoriel* est défini, dans une première approximation, comme consistant en règles de réécriture de divers types: *règles de branchement* (qui engendrent la structure syntagmatique, réécrivant un axiome de base à des symboles catégoriels simples: $P \rightarrow SN + SV$, $SN \rightarrow D\acute{e}t + N$, $SV \rightarrow V + SN$ etc.) et *règles de sous-catégorisation*, qui réécrivent un *symbole catégoriel* (simple) à un *symbole complexe* (noté SC, et consistant en *traits syntaxiques* intrinsèques à la catégorie en cause, tel le SC [+N, +Commun, +Dénombrable, +Animé], qui réécrit le symbole catégoriel N).

On distingue, parmi les *règles de sous-catégorisation*, des règles de *sous-catégorisation stricte* (non contextuelles ou bien contextuelles) et des règles *sélectionnelles* (par hypothèse contextuelles): les premières introduisent des symboles complexes non contextualisés (règles qui analysent les traits syntaxiques intrinsèques d'un symbole catégoriel donné) ou, alternativement, contextualisés (règles qui analysent une catégorie, en un symbole complexe, sur la base de son contexte catégoriel, autrement dit, sur la base de la

construction où cette catégorie apparaît, *construction formulée exclusivement sur la base de symboles catégoriels*); les secondes analysent une catégorie en un symbole complexe, sur la base des *traits syntaxiques de la construction* où cette catégorie apparaît.

Le *lexique* consiste, lui, en un ensemble non ordonné d'*entrées lexicales* (associées par hypothèse, à des *règles lexicales d'insertion* ou: *règles lexicales* tout court) et de *règles de redondance*. Les *entrées lexicales* spécifient les traits phonologiques, syntaxiques et sémantiques idiosyncrasiques (*non prédits par des règles générales* (de la grammaire)) alors que les *règles de redondance* ajoutent et spécifient des *traits prédits par une règle générale* de la grammaire [2, p. 169, 194].

Par exemple, le fait qu'en anglais, si, dans une suite initiale de consonnes #CC, la seconde consonne est une « vraie » consonne (ni liquide, ni glide), alors la première doit être un [s], sera spécifié par une *règle de redondance phonologique*.

Une distinction explicite est faite cela dit [2, p. 229] entre *règles de redondance*, qui prédisent la spécification de certains traits, sur la base de la spécification de certains autres, tout en restant particulières à une langue donnée, et qui donc doivent être présentées dans la grammaire, et « *conventions universelles*, qui ne requièrent aucune mention spéciale dans les grammaires (le fait qu'il n'y ait pas de voyelles sourdes (non voisées) participe de telles conventions universelles).

Une *entrée lexicale* (ou: *formant*) est constituée d'une *paire de faisceaux de traits*: un ensemble de *traits distinctifs phonologiques* (ordonnés à une *matrice phonologique*) et un faisceau de traits de natures diverses (*syntactiques*, *sémantiques*, mais aussi: traits qui spécifient les processus morphologiques [67] ou transformationnels [68] à appliquer aux séquences contenant les éléments en question, etc.). Malgré cette représentation bipartite, de l'entrée lexicale, supposée constituer un universel du langage, il est souligné dès à présent une particularité définitoire des *traits lexicaux purement sémantiques*, par rapport aux autres traits du second faisceau, de nature composite: ce sont les seuls qui n'interviennent dans aucune règle phonologique, ni syntaxique.

Intégrer des traits qui spécifient les processus transformationnels ou morphologiques (dans ce qu'ils peuvent avoir d'idiosyncrasique), à l'entrée lexicale, simplifie considérablement la grammaire (moins de règles de réécriture de requises – voir dernière note).

Les conventions universelles et les règles de redondance allègeront, en retour, les entrées

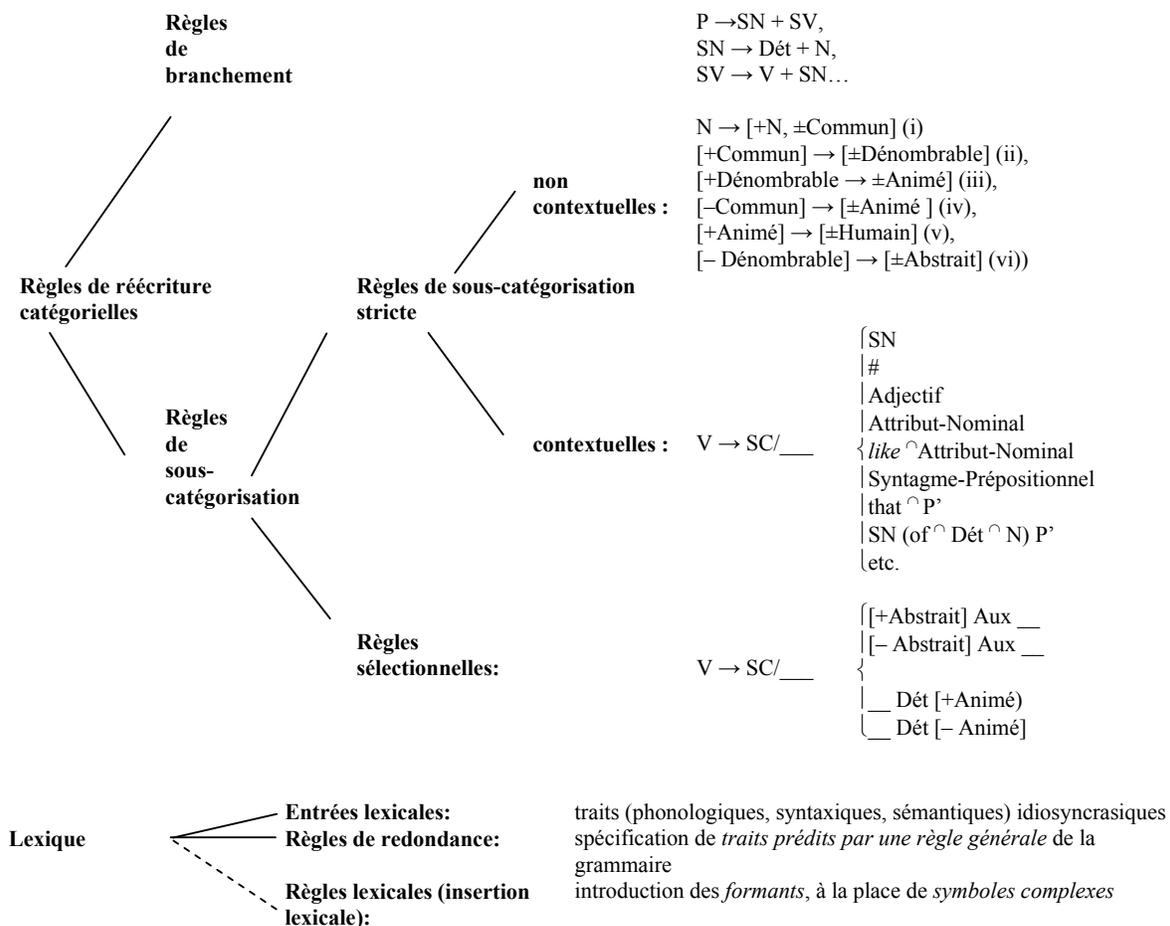
lexicales elles-mêmes.

Les *règles lexicales* assurent l'insertion des éléments lexicaux dans la dérivation. De telles règles introduisent des *formants* à la place de *symboles complexes (SC)*, sur la base d'une identité (redondance) d'information entre les deux (même catégorie, mêmes traits syntaxiques).

Le formant *garçon* correspond à [69] l'entrée lexicale {/gaRsõ/; [+N, +Commun, +Dénombrable, +Animé...]} et se laissera ainsi introduire, dans la dérivation menant (par exemple) à <le garçon joue au ballon>, à la place du SC [+N, +Commun, +Dénombrable, +Animé], sur la foi de la redondance entre les propriétés syntaxiques que recèle sa propre entrée lexicale, et celles spécifiées par la règle ayant introduit le symbole complexe.

Les règles lexicales d'insertion ont été formalisées comme *transformations de substitution* d'un item lexical particulier, à un élément fictif (ou: postiche) Δ, catégoriellement spécifié dans l'indicateur syntagmatique (ce qui revient à dire que cet élément postiche est introduit, à titre de constituant terminal, sous une position syntaxique «étiquetée») [70].

Mention doit être faite de ce que les règles lexicales n'ont pas à être comprises comme spécifiées par la grammaire (explicitement mentionnées dans le lexique): au contraire, elles sont entendues comme « tout à fait générales », comme « faisant partie de la définition même de la dérivation » [2, p. 122]. Ce que nous avons voulu suggérer, dans le tableau synoptique ci-dessous, par la flèche en pointillé.



Les règles de sous-catégorisation du composant catégoriel de la base seront par la suite (dans la seconde moitié du second chapitre), d'abord reformulées en tant que *schémas de règles*, donc en tant que *transformations* [de substitution] « d'un genre élémentaire » [2, p. 138-139], puis réaffectées au lexique, en tant que « *règles de*

redondance syntaxiques » [2, p. 167-168].

Le (sous-)composant catégoriel de la base ne consistera plus guère qu'en *règles de branchement*, qui définissent des relations grammaticales pertinentes à l'interprétation sémantique, et un ordre (abstrait = sous-jacent) des éléments, dans les structures profondes, permettant le fonctionnement

des règles de transformation [2, p. 170-193]. Dans une première approximation, la base est censée engendrer (dans son composant catégoriel) le *ou les* indicateurs syntagmatiques qui constituent le *substrat de la phrase*, et auxquels s'appliqueront, dans un certain ordre, diverses transformations. La plupart des dérivations tombent ainsi sous le format de transformations généralisées (opérant sur plusieurs indicateurs de base). La *structure profonde* est alors (au mieux) *discrète* (vs continue), au niveau de la phrase complexe.

Dans le cas d'une phrase telle *l'homme que Pierre a rencontré est mort* le substrat comporterait un Indicateur Syntagmatique IS₁ correspondant à la phrase matrice:

[P[SN [Art le] [N homme] [Dét Δ]] [SPréd [Aux [TPS Prst] [Parfait être PP]] [SV [Vi [mourir]]]]],

et un Indicateur Syntagmatique IS₂ correspondant à la phrase constituante:

[P [SN [Nom propre Pierre]] [SPréd [Aux [TPS Prst] [Parfait avoir PP]] [SV [Vi [rencontrer]] [SN [Art un] [N homme]]]].

Une *transformée de IS₂* serait ensuite enchâssée dans IS₁, à la faveur de l'application de la transformation de relativisation – en particulier, lors de la transformation élémentaire (T_{Qu}) de substitution de [Dét **Qu-** + **P**] à l'élément postiche [Dét **Δ**], dans IS₁ (la relativisation comportant encore bien des étapes: transformation de rattachement (de *un homme*, à *Qu-*), transformation d'effacement de *un homme...*) – [18, p. 274].

Mais le modèle standard arrêté abandonnera les notions de *transformation généralisée* et d'*indicateur de transformations* (qui retrace l'histoire dérivationnelle de l'énoncé), au profit de l'hypothèse de *l'introduction de la séquence # P #* qui commence les dérivations, à la place de l'élément postiche cible de la transformation de substitution, *directement par les règles de réécriture de la base*. Partout donc où un IS de base recèle une position où doit être introduite une *transformée de phrase*, cette position sera occupée par la séquence # P #. Les *règles de base* s'appliqueront *cycliquement, suivant leur ordre linéaire* [2, p. 183], d'abord à la réécriture du symbole # P # initial absolu (le plus haut dans l'arbre), ensuite à la réécriture du second, et ainsi de

suite. Soit, dans l'exemple donné:

P #
 (1)↓
 [P[SN [Art le] [N homme] [Dét # P #]]] [SPréd [Aux [TPS Prst] [Parfait être PP]] [SV [Vi [mourir]]]]
 (2)↓
 [P [SN [Nom propre Pierre]] [SPréd [Aux [TPS Prst] [Parfait avoir PP]] [SV [Vi [rencontrer]] [SN [Art un] [N homme]]]].

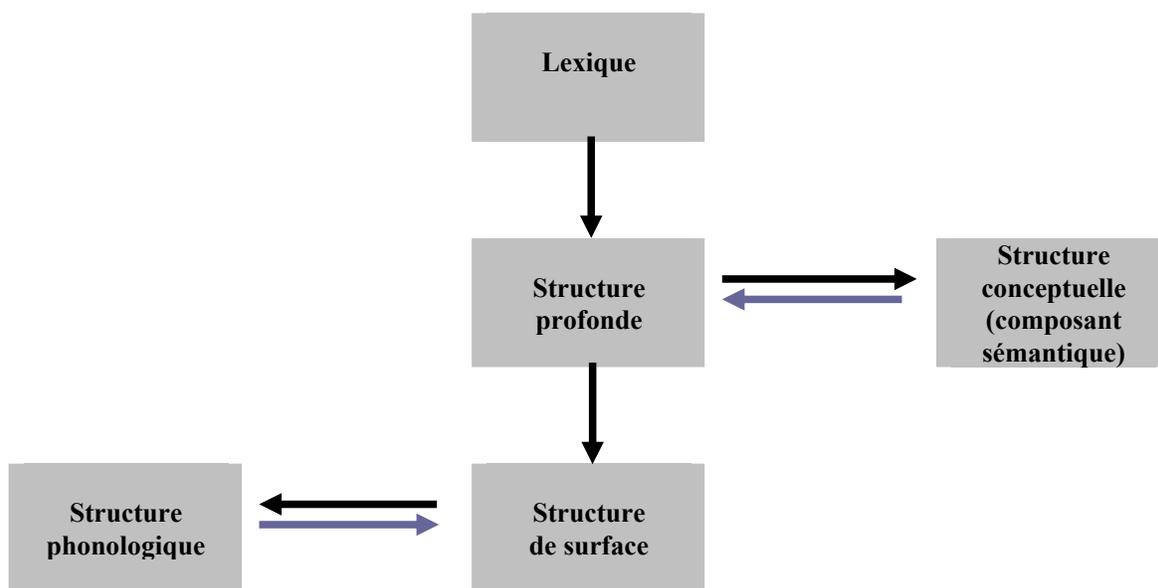
D'où un *indicateur syntagmatique généralisé*, qui correspondra à la *structure profonde* de la phrase complexe (désormais structurellement *continue*). Cet indicateur syntagmatique généralisé recèlera ainsi l'information contenue dans le *substrat* et dans les *transformations généralisées* de l'ancienne version [2, p. 185]. L'*enchâssement* lui-même ne tombera plus sous le format d'une transformation mettant en cause deux IS distincts (transformation généralisée), mais sera accompli *par les règles de branchement* de la base.

En ce qui concerne maintenant, de manière spécifique, le *composant transformationnel*, en seront éliminés, dans le modèle standard, et les transformations facultatives, et (comme nous l'avons déjà mentionné) les transformations généralisées.

Ce composant de la syntaxe, qui génère les *structures de surface* (interprétées par le composant phonologique) sera ultimement réduit à une séquence linéaire (i.e. ordonnée) de *transformations singulières* («unaires»), entendues s'appliquer *cycliquement* aux Indicateurs syntagmatiques généralisés, à commencer par l'indicateur de base le plus enchâssé, et ainsi de suite, jusqu'au symbole initial P de l'indicateur généralisé tout entier. Plusieurs indicateurs dérivés seront engendrés de cette manière, jusqu'à l'indicateur dérivé final, correspondant à une *suite T-terminale* [71].

Les transformations d'insertion lexicale (variété de substitution – comme nous venons de le voir) seront ordonnées «avant» les transformations à proprement parler syntaxiques (ce qui revient à barrer l'option d'insertion lexicale tardive, dans cette version du modèle).

Architecture de la grammaire, dans la version standard, en résumé:



N. B. Les flèches noires expriment, dans le schéma ci-dessus, des relations « entrée de », et les flèches en gris, la relation « fournir (« projeter ») une interprétation de » (cf. règles de projection [72]).

• **Transformations:**

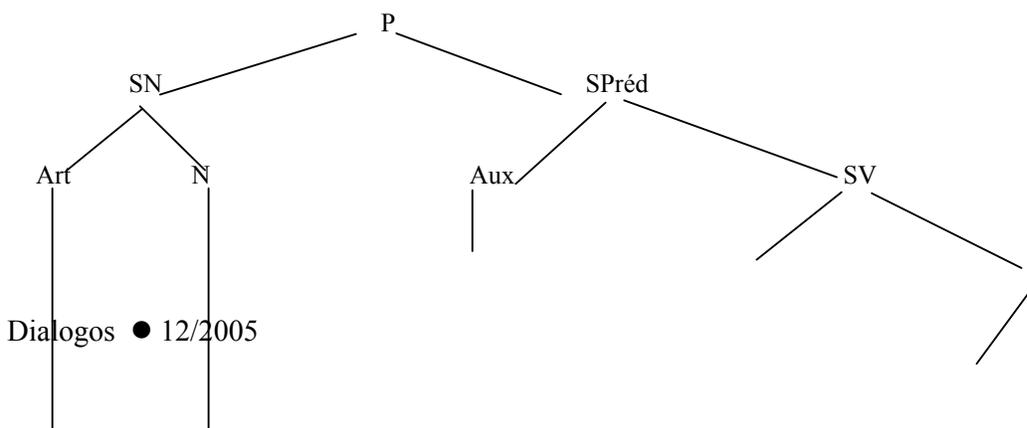
Les transformations sont définies comme règles opérant sur des suites d'éléments terminaux, en tant que celles-ci se sont vues assigner une certaine structure. Dire qu'une séquence terminale se voit assigner une structure (un indicateur syntagmatique), c'est dire qu'elle est analysable.

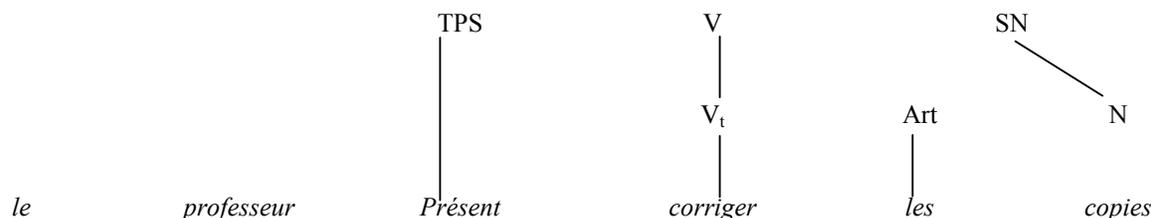
La contrainte d'analysabilité est essentielle à la définition formelle de la transformation, à l'intérieur de la grammaire générative, en termes d'une suite terminale *s*, à indicateur syntagmatique associé **I** (indicateur de la dérivation à construire), suite qui se laisse subdiviser en segments dont chacun se ramène à un nœud étiqueté dudit indicateur (analyse propre de la suite *s*, par rapport à la fois à l'indicateur syntagmatique **I**, et à la transformation **T**); la séquence de catégories (éléments auxiliaires vs

terminaux) qui identifient les segments de la suite *s*, dans l'arbre, donnera le schéma structural de la transformation; enfin, toute transformation sera surtout caractérisée par le changement structural qu'elle fait subir à la suite ainsi analysée, changement représenté par une suite finie de transformations élémentaires, consistant chacune en une opération formelle sur *n* termes (longueur du schéma structural de **T**), et spécifiant quel est le segment directement affecté et ce qui vient à sa place, dans la suite dérivée [18, p. 249-251].

Soit, dans le cas de la transformation passive menant ultimement à la phrase française *les copies sont corrigées par le professeur*:

- suite terminale *s*: (*le + professeur + Présent + corriger + les + copies*);
- indicateur syntagmatique **I** associé à celle-ci:





- analyse propre de la suite s (chaque s_i (s de « segment ») se ramène à un nœud étiqueté C_i (C de: « catégorie ») dans l'indicateur syntagmatique I):

$le + professeur - Présent - corriger - les + copies$
 $s_1 \quad s_2 \quad s_3 \quad s_4$

- schéma structural de la transformation T (suite des catégories C_i):

SN – Aux – Vt – SN;

- changement structural que T fait subir à s :
 $s_1 - s_2 - s_3 - s_4 \rightarrow s_4 - s_2 + être + PP - s_3 - par + s_1$
- suite de transformations élémentaires:

- $T_{el}(1; s_1, s_2, s_3, s_4) = s_4$
- $T_{el}(2; s_1, s_2, s_3, s_4) = s_2 + être + PP$
- $T_{el}(3; s_1, s_2, s_3, s_4) = s_3$
- $T_{el}(4; s_1, s_2, s_3, s_4) = par + s_1$

Lire: la transformation élémentaire (sur la séquence constituée par les quatre termes s_1 à s_4) qui affecte directement le premier segment (le segment indicé 1), remplace ce segment, dans la suite dérivée, par le quatrième segment; la transformation élémentaire (sur la séquence constituée par les (mêmes) quatre

termes s_1 à s_4) qui affecte directement le deuxième segment (le segment indicé 2), le remplace, dans la suite dérivée, par une séquence composée de ce segment, de *être* et du *participe passé* (*PP*), etc.

L'analyse structurale de la suite soumise à transformation sera reformulée en termes d'une *condition booléenne sur l'Analysabilité* [2, p. 195; 200]: si le segment s_i se ramène à un nœud de I (= « est un » C_i), alors s_i est analysable dans I , sinon, il ne l'est pas.

Les transformations se sont avérées être le concept opérationnel le plus flexible et le plus important de la théorie, incontournable dans pratiquement toutes les explications. Aussi se sont-elles multipliées/diversifiées.

Bien que les types élémentaires de changements structuraux licites restent en nombre fini (y compris dans les premières versions: *expansion*, *substitution* (simple), *suppression*, *réduction*, *addition* et *permutation*), ils sont sensiblement plus nombreux que les patrons admis par les règles de réécriture (l'expansion et la substitution simple (comme variété d'expansion)).

Opération élémentaire :	Définition (formalisme) :	Exemples :
Effacement (Suppression ou : rature)	$A + B \rightarrow B$ (ou : $A \rightarrow \emptyset$) Effacer un élément X_j : a) sous identité avec un élément $X_i (\dots X_i \dots X_j (\dots))$; b) si X_j = catégorie syntagmatique non spécifiée lexicalement (« indéfinie »[73])	<i>Il mangeait quelque chose</i> → <i>il mangeait</i> (effacement du SN objet direct d'un verbe transitif) <i>Ils ont été blâmés par quelqu'un</i> → <i>ils ont été blâmés</i> (effacement du complément d'agent) * <i>Je veux que je fasse du ski</i> → <i>je veux faire du ski</i> (effacement du sujet coréférentiel – T_{EQU1}) <i>Les jours rétrécissent</i> → <i>le rétrécissement des jours</i> (effacement de la catégorie Aux(iliaire) de la phrase sous-jacente, dans une transformation de nominalisation) <i>Jeanne est plus [#que Marie (n')est intelligente#]</i> <i>intelligente</i> → <i>Jeanne est plus intelligente que Marie [(n)est intelligente]</i>

Opération élémentaire :	Définition (formalisme) :	Exemples :
<p>SUBSTITUTION</p> <p>Expansion :</p> <p>Réduction :</p> <p>Substitution simple :</p>	<p>$X - Y - Z \rightarrow X - R+S - Z$</p> <p>$X - Y+W - Z \rightarrow X - R - Z$</p> <p>Substitué = élément abstrait représentatif de sa catégorie (« position étiquetée »),</p> <p>Substituant = IS entièrement développé, élément impossible à développer plus avant, ou combinaison des deux.</p>	<p><i>Jean est appliqué</i> → <i>Jean est très appliqué</i> (conversion du positif de l'adjectif, en superlatif)</p> <p><i>Elle croit qu'elle est sage</i> → <i>elle croit être sage</i> (réduction d'une complétive, à un infinitif)</p> <p><i>Je vois ΔPRON</i> → *<i>Je vois le</i> (→ <i>Je le vois</i>)</p>
Adjonction [74] (Addition [75]):	$A \rightarrow A+B$	<p><i>Présent + pouvoir</i> → <i>Présent + pouvoir + ne ... pas</i> (constituant Négatif rattaché au constituant Auxiliaire (= « ajouté » donc à T(EM)PS + V(erbe) modal, sous le nœud Aux) ; les segments en italiques, dans la suite donnée en exemple, correspondent à autant d'éléments terminaux introduits sous ces nœuds catégoriels)</p>
Permutations :	$X - Y - Z \rightarrow Z - Y - X$	<p><i>Un fantôme + errait + dans le parc</i> → <i>Dans le parc + errait + un fantôme</i></p>

Qui mieux est, les transformations ne sont assujetties à aucun corrélat de la restriction « un seul élément de réécrit à la fois », qui pèse sur les règles syntagmatiques – une transformation donnée pouvant au contraire consister en plusieurs opérations élémentaires combinées, y compris de types distincts les uns des autres.

Ajoutons-y le fait qu'elles peuvent intégrer, dans leur formulation, sous forme de conditions, les exceptions, et qu'elles se laissent, de plus, ordonner de façon à ce que le résultat de leur application soit conforme à la réalité, et nous comprendrons pourquoi la théorie standard s'efforcera à revoir à la baisse la puissance du modèle transformationnel, principalement dans deux directions:

(a) *limiter le type d'opérations élémentaires licites* (seules transformations élémentaires de retenues [76]: substitution, effacement, adjonction),

et

(b) *en contraindre l'application* (à coup de conditions sur la suite dérivée (exemple: principe « A-sur-A » (Chomsky 1964, 1968), qui barre les transformations mettant en cause une catégorie de type A enchâssée sous une autre catégorie de type A; principe de récupérabilité des effacements [2, p. 197-199], qui barre, par exemple, la transformation du réfléchi, en l'absence de la coréférence du substitué et du substituant [77]) et de conditions sur

l'ordre des transformations (exemple: le principe cyclique (Chomsky 1965, dont nous avons déjà parlé [78])).

• **Universaux de forme et universaux de substance:**

Les *universaux de substance* sont la « classe déterminée » d'où proviennent les éléments particuliers de toute langue, tant phonologiques que sémantiques ou syntaxiques. Exemples donnés:

- les traits phonologiques distinctifs (traits phonétiques déterminés (15-20) et universels, possédant chacun une caractérisation articulatoire et acoustique, indépendante des langues particulières),
- certaines catégories syntaxiques (nom, verbe, ...),
- certaines fonctions sémantiques (de désignation: termes qui désignent des personnes, termes qui désignent certains types d'objets (par exemple, des artefacts), de sentiments, ou de comportements, ...).

Les *universaux de forme* sont des conditions de nature bien plus abstraite, que doit remplir la grammaire de n'importe quelle langue. Exemples donnés:

- l'hypothèse selon laquelle la syntaxe devrait receler un composant transformationnel qui applique des configurations profondes, sémantiquement interprétées, sur des configurations de surface, phonologiquement interprétées (et, de

manière générale toute hypothèse concernant l'architecture générale de la grammaire): universal syntaxique de forme;

- l'hypothèse du cycle transformationnel phonologique: universal phonologique de forme;

- l'hypothèse selon laquelle les objets construits sont désignés par leurs propriétés fonctionnelles (buts et fonctions propres à l'homme) plutôt qu'en termes de leurs propriétés physiques: universal sémantique de forme [2, p. 46-49].

Les universaux de substance concernent la terminologie (le métalangage) de la description linguistique, alors que les universaux de forme concernent le caractère des règles, et la façon dont elles se laissent corrélées [2, p. 48].

Toute théorie linguistique qui aspire à l'*adéquation explicative* doit élaborer un traitement des universaux assez général pour rester consistant aux données empiriques (à la diversité des langues) et assez riche et explicite pour rendre compte de la rapidité et de l'uniformité de l'apprentissage linguistique, ainsi que de l'étendue et de la complexité des grammaires (génératives) produites par cet apprentissage [2, p. 46].

3.3 Théorie standard étendue: *Questions de sémantique* (Chomsky 1975 (1972): sémantique interprétative revisitée, hypothèse lexicaliste, théorie X-barre; *Réflexions sur le langage* (Chomsky 1977 (1975): contribution des structures de surface à l'interprétation sémantique & théorie des traces.

- **Sémantique interprétative étendue aux structures de surface («Structure profonde, structure de surface et interprétation sémantique» [5, chap. 1]):**

Le premier des trois essais réunis dans le volume *Questions de sémantique* s'occupe de certaines inadéquations de la théorie standard, en proposant une théorie plus élaborée de l'interprétation sémantique, selon laquelle, bien que les relations « thématiques » ou « casuelles », fondamentales pour l'interprétation sémantique, restent déterminées par la structure profonde, d'autres aspects du sens sont justiciables de la structure de surface: le *focus* et la *présupposition* (interprétation sémantique fonction du centre d'intonation de la phrase), le *thème* et le *propos*, la *référence*, l'interprétation du *champ des quantificateurs logiques* (interprétations sémantiques fonction de la position en surface des syntagmes concernés), etc.

- **Hypothèse lexicaliste («Remarques sur la nominalisation» [5, chap. 2]):**

L'intégration des *traits syntaxiques* dans le modèle (traits de *sous-catégorisation stricte contextuels* et traits de *sélection* notamment) permet d'exprimer les généralisations concernant les distributions des formes basiques (verbes *refuser*, *détruire*) et dérivées (noms *refus*, *destruction*) non plus en termes de transformations grammaticales (« hypothèse transformationnaliste »), mais en termes du format des entrées lexicales (« hypothèse lexicaliste »).

« Une grande partie des items » (tous ceux qui comportent des dérivés transcatégoriels, en particulier les *nominaux dérivés*) seront alors envisagés comme apparaissant dans le lexique avec leurs traits de sous-catégorisation et de sélection, mais avec une *possibilité de choix quant aux traits associés aux catégories lexicales nom, verbe, adjectif* – l'entrée lexicale pouvant spécifier (le cas échéant) quel(s) trait(s) sémantique(s) dépendent du choix de quel trait catégoriel [5, p. 86].

Cette hypothèse rend compte directement de ce que, par exemple, tant le verbe actif *détruire* que le passif (*être détruit*) et le nom dérivé *destruction* se construisent, dans la structure de base (structure profonde), avec un complément, pour former respectivement un syntagme verbal (*détruire + la cité, détruite + la cité*) et un syntagme nominal (*la destruction + de la cité*), et le même trait de sélection (/___ [-Animé]): sélection d'un Objet non animé associe le verbe actif et l'Objet, le verbe passif et son sujet (grammatical = Objet logique), et le nom et son complément (génitif dit «objectif»).

En fait, dans une première version, moins radicale, de l'hypothèse lexicaliste, la *passivation* reste envisagée comme *transformation concernant les verbes*, et s'appliquant également aux déverbaux nominaux à génitif saxon (SN's), pour donner un syntagme à génitif en *of* ('de') et agent postposé en *by* ('par'): *the ennemy's destruction of the city* → *the destruction of the city by the ennemy* (analysé comme sous-tendu par: *the ennemy's* – [*destroy*, +N] – *the city* – *by* Δ, structure à laquelle s'appliquera la transformation POSTPOSITION DE L'AGENT (le SN *the ennemy* viendra se substituer à la catégorie postiche introduite dans la base comme complément de *by*)). Dans cette logique, la généralisation de la transformation passive aux nominaux dérivés de verbes transitifs est un *argument pour le traitement lexicaliste (vs transformationnel) des nominalisations (homologie de fonctionnement entre verbes et noms dérivés)* [5, p. 111].

- **Théorie X-barre («Remarques sur la nominalisation»):**

Conséquence directe de l'hypothèse lexicaliste (qui

formalisait les *analogies de fonctionnement* entre diverses catégories), sur le composant catégoriel de la base (en particulier sur les règles qui développent les syntagmes SN, SV, SA (implicitement: aussi SP)), la théorie X-barre formalise les *analogies structurales* entre diverses constructions, uniformisant ainsi la représentation syntagmatique.

Le symbole X-barre (une seule barre sur X, noté aussi X' (= première projection de X)) désignera le syntagme dont la tête est X, à savoir [X + Y], où Y est le Complément de X; le syntagme dominant immédiatement X' (= seconde projection de X) sera noté par une double barre (ou par un double indice supérieur X''), et sera constitué d'un syntagme nommé « spécificateur » (abrégé à: [Spec,X]) et de X' lui-même:

$$X' \rightarrow X + \text{Compl}, X$$

$$X'' \rightarrow [\text{Spec}, X'] + X'$$

Le spécificateur introduit ainsi, dans la structure syntagmatique, les déterminants du nom, l'auxiliaire du verbe (associé peut-être à des adverbes de temps), et respectivement les quantifiants de degré associés aux syntagmes adjectivaux [5, p. 121-123].

• **Système des catégories lexicales («Remarques sur la nominalisation»):**

Parallèlement à la convention X-barre sera introduit, dans «Remarques...», de manière plus ou moins explicite, un système de traits catégoriels permettant une classification croisée des catégories lexicales et de leurs projections, en termes des propriétés «N» («substantif») et «V» («prédicatif»); la combinaison de ces attributs aux valeurs +/- permettra les représentations suivantes des noms, verbes, adjectifs et prépositions: [+N, -V] = N, [+N, +V] = A, [-N, +V] = V, [-V, -N] = P – système dont l'objet serait de caractériser des classes naturelles de catégories syntaxiques (par exemple, il permet de référer, par le trait [-N] à la classe des catégories qui, en français, peuvent se construire directement avec un complément nominal (verbe ou prépositions). Cf. Chomsky 1987, n.1 du Postscript par Alain Rouveret.

Le point essentiel, en l'occurrence, est l'élimination de la distinction entre *traits syntaxiques de sous-catégorisation stricte et catégorie*, et considérer tous les symboles de la grammaire comme des *ensembles de traits* (y compris les *catégories syntagmatiques* SN, SV etc.) [5, p. 118]

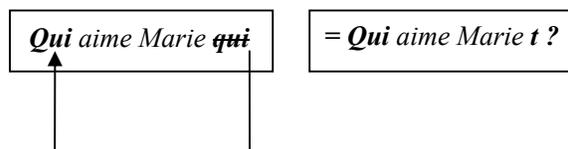
• **Théorie des traces (Chomsky 1977 (1975)):**

La notion de *structure profonde* est désormais abandonnée, en faveur de la notion (purement)

technique (et moins sujette à interprétations divergentes) qu'est la notion d'*indicateur syntagmatique initial*.

Allusion est faite, dans le passage concerné [6, p. 103], à la contamination de la lecture descriptive, propre à l'acception technique du terme de *profond* (= « sous-jacent »), par la lecture évaluative, propre à l'acception triviale, du même terme (« non superficiel, donc seul important »), ainsi que, à un autre niveau, au débat sémantique interprétative/sémantique générative.

La plupart des transformations sont maintenant reformulées en termes de *déplacement d'une catégorie* (d'un *syntagme*), d'une position dite de base (position dans l'indicateur de base) à une position dite dérivée (position dans l'indicateur dérivé): ce déplacement laissera derrière (à la position de base) une trace *t*, que le composant phonologique effacera par la suite. Exemple donné:



La théorie des transformations intègre explicitement le classement proposé par Joseph Emonds, selon que les transformations s'appliquent ou non aussi à des domaines phrastiques enchâssés:

1. *transformations radicales*, qui ne s'appliquent qu'à des phrases non enchâssées (à structure de phrase complète), appelées de ce fait *phrases racines* (règle de déplacement à l'origine de l'inversion du sujet clitique et du verbe, dans les questions directes *oui/ non*),

2. *transformations non radicales*, qui peuvent s'appliquer à n'importe quel niveau d'enchâssement (telle la règle *déplacer Wh-*, à l'origine des questions partielles et des relatives) [14].

L'étude du domaine d'application des transformations non radicales, qui, à la différence de celui des transformations radicales, peut être autre chose qu'une phrase (en l'occurrence, un SN), a pour contrepartie la formulation de la *condition de sous-jacence* (ou: *subjacence* [79]). Cette condition contraint les déplacements hors d'une « catégorie cyclique » (phrase ou groupe nominal): une transformation ne peut déplacer un élément d'une catégorie cyclique à l'intérieur d'une autre catégorie cyclique, qui la contient, que si aucune autre catégorie cyclique n'intervient entre les deux – autrement dit, que si le déplacement s'applique à deux niveaux adjacents.

Ainsi, le syntagme interrogatif pourra-t-il être extrait de sous le domaine S'enchâssé, dans *Qui crois-tu que Marie aime t?*, mais non de sous le domaine S' enchâssé sous un SN, à son tour enchâssé sous le verbe de la phrase racine, dans

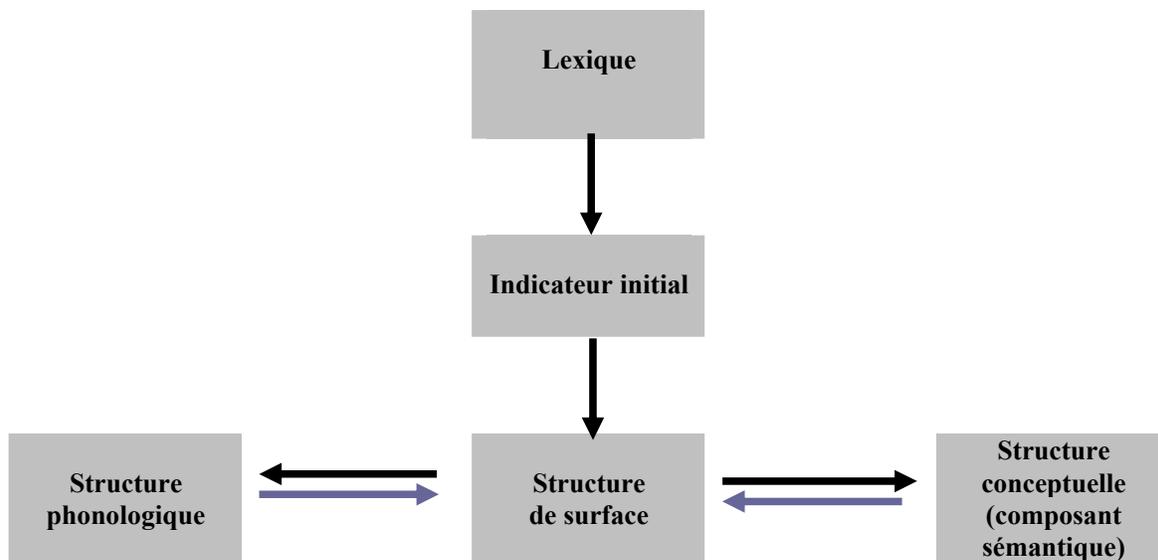
**qui crois-tu le fait que Marie aime t ?.*

Dans le même esprit (et dans le même contexte théorique) se situe l'adoption, également explicite, de l'analyse du domaine phrastique enchâssé, en termes de la catégorie *complémenteur* (introduite in Bresnan 1972): $S' \rightarrow COMP + S$.

Rappelons que S' (S de "sentence", donc, en bon français: P') n'était, initialement [2], qu'une convention notationnelle (la notation d'une catégorie fictive (abstraite) étiquetée, qui sera substitué par un constituant #P#). Ici, cependant, la notation est réinterprétée en termes X-barre.

• **Contribution «étendue» des structures de**

Architecture de la grammaire, dans la version standard étendue, en résumé:



3.4 Théorie du Gouvernement et du Liage (Théorie des principes et des paramètres): La nouvelle syntaxe (Chomsky 1987 (1982 [80])).

➤ **Écrits précurseurs:** *The Pisa Lectures* («Conférences de Pise», transcription du séminaire tenu à L'École Normale Supérieure de Pise, en avril 1979); l'article «On Binding» («Sur le Liage»), paru dans le premier numéro de la revue *Linguistic Inquiry* (1980).

➤ **Ouvrages de référence:** *Lectures on*

surface, à l'interprétation sémantique (Chomsky 1977 (1975)):

Grâce aux traces du déplacement, qui assurent, à partir de la structure dérivée, l'accès aux relations « argumentales » précédemment dévolues à la seule structure profonde, toute l'information sémantique pourra être entendue comme fournie par la structure de surface, sans recours direct aux indicateurs initiaux [6, p 101-102].

A cet égard, le choix du terme d'*indicateur syntagmatique initial* plutôt que *structure profonde* sera motivé par la volonté de dissocier les propriétés syntaxiques des structures profondes (dévolues désormais aux indicateurs initiaux), de leurs propriétés purement sémantiques (dévolues à la structure de surface, par l'intermédiaire des traces).

government and binding (1981); *Some Concepts and Cosequences of the Theory of Government and Binding* (1982, traduit en français, en 1987, par Lelia Picabia, sous le titre de *La nouvelle syntaxe*).

➤ **Ouvrages complémentaires:** Chomsky N. (1986a) – *Barriers* (« Barrières »), Chomsky N. (1986b) – *Knowledge of Language*.

➤ **Bilan:** Chomsky N. & H. Lasnik (1993) – “The theory of principles and parameters”.

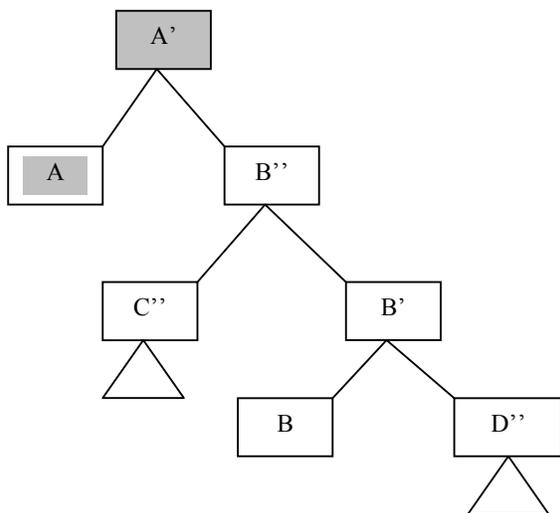
Les principales mutations opérées, dans cette version de la grammaire générative chomskyenne, participent de la reformulation de la thèse du caractère non homogène du langage (ayant pour

corollaire la définition de la grammaire en tant que système stratifié), en termes de l'hypothèse « modulariste », qui mènera à un éclatement du composant syntaxique en plusieurs sous-composants distincts, partiellement autonomes, car possédant chacun leurs règles et principes de fonctionnement propres, et opérant à un (ou plusieurs) niveau(x) désigné(s), qui déterminent la bonne formation des représentations. Ces sous-composants, appelés *modules*, sont décrits chacun par une certaine *théorie à portée locale*.

• **Théorie du Gouvernement:**

Seconde tentative de formalisation de la notion traditionnelle de *rection*, après les *sous-catégorisations* (strictes, contextuelles), la notion de gouvernement capte, pour l'essentiel, la relation structurale vérifiée entre la tête d'un syntagme et son complément.

La définition technique de la notion impose le recours à la *relation structurale de c-commande* (de l'anglais: *constituent-command*), elle-même définie en termes de *domination*: un nœud A c-commande un nœud B si aucun des deux n'en domine l'autre, et que le premier nœud branchant qui domine A domine également B.



A': premier nœud branchant qui domine A.
 A ne domine pas B'', C'', B', B ni D''.
 Ni B'', ni C'', ni B', ni B, ni D'' ne dominant A.
 A' domine également B'', C'', B', B et D'' (ainsi que tout ce que C'' et D'' dominent).
 → A c-commande B'', C'', B', B ni D'' (ainsi que tout ce que C'' et D'' dominent).

Le **gouvernement** a été alors défini comme forme plus forte de **c-commande**, sujette à deux

conditions de localité distinctes: **non intervention** et **absence de barrières**.

En termes de la théorie X-barre, A gouvernera B si et seulement si:

(i) A est une tête (X°) et B une projection maximale (X''),

et si

ou bien

(iia) B est le complément de A (A et B sont dits alors être « sœurs »),

ou bien

(iib) B est le spécifieur du complément de A.

Le cas de figure (iib) atteste de ce que A puisse gouverner /régir B y compris en l'absence d'une quelconque **sélection-θ** de B par A (*voir ci-après*), pourvu que *sélection morphologique* il y ait (en présence donc d'une sélection morphologique non légitimée sémantiquement).

Il en va ainsi du « **marquage exceptionnel** » du **Cas** (*voir plus bas*) Accusatif d'un argument du verbe de la subordonnée, par le verbe racine: *himself* ('soi-même') dans *Peter believes himself to*

be clever ('Peter croit soi-même être intelligent'), tout comme *Marie*, dans *Pierre trouve Marie belle*, sont gouvernés /régis par le verbe principal (*believes* et *trouve*) au même titre que *le livre* dans *Pierre a trouvé le livre*, même s'ils n'en reçoivent pas de rôle thématique (alors que *le livre* en reçoit un, du verbe *trouvé*, dans le dernier exemple).

• **Théorie des relations argumentales /rôles thématiques (θ-Theorie):**

Ce sous-composant de la syntaxe traite de la réalisation des relations de dépendance structurale (opérateurs (= prédicats)/ arguments), dans les configurations syntaxiques. Une catégorie-opérateur peut régir plusieurs arguments, remplissant chacun des fonctions sémantiques distinctes. Ces fonctions sémantiques sont appelées rôles thématiques (ou: **θ-rôles**).

Un verbe comme *dire* (*qqch*, à *qqn*) est un prédicat sémantique qui assigne trois tels rôles: Thème (*qqch*), Destinataire/ But (*à qqn*), et Source/Agent (cf. *Marc*_{Agent/Source} *a* (*enfin*) *dit la vérité*_{Thème} *à sa femme*_{Destinataire} (But)).

La liste non ordonnée des θ-rôles qu'une tête lexicale assigne à ses arguments (information spécifiée dans l'entrée lexicale correspondante) sera appelée **θ-grille**.

Toute position syntaxique dans laquelle une tête lexicale assigne un θ-rôle sera appelée **position θ**.

Une distinction est faite entre *position thématique* (**position θ**) et *position argumentale* (terme abrégé à: **position A**), définie comme toute position qu'un contenu argumental peut occuper, qu'il y reçoit son rôle thématique (Compl,V: position d'Objet thématique [81]) ou pas (Spec, Temps: position de sujet grammatical).

La θ -théorie avance une hypothèse spécifiée sur l'articulation des positions syntaxiques et des arguments – le **θ -critère**:

Tout argument supporte un θ -rôle et un seul, et tout θ -rôle est assigné à un argument et à un seul.

Ce critère n'est pas vérifié par des énoncés tels **Jean a rencontré Marie Paul* (le N'' *Paul* reste sans rôle thématique), ou **Marie va*, où un rôle du verbe reste non assigné (But).

• **Principe de Projection:**

Énonce une hypothèse concrète, sur la relation entre lexicale et syntaxe.

Comment les *relations de dépendance lexicale entre prédicats et arguments* sont-elles représentées dans les *configurations syntaxiques* ?

À tous les niveaux de représentation, la structure catégorielle est le reflet, dans les structures syntaxiques (qui tombent sous le format X-barre), de la structure argumentale et thématique des éléments lexicaux.

En ce qui concerne l'assignation des rôles sémantiques, le principe de Projection revient à dire que le θ -critère doit être vérifié en structure-D, en structure-S et en FL.

• **Chaîne:**

Est appelée chaîne la séquence de positions coïncidées assurant la transmission d'un θ -rôle d'une position- θ vidée de son contenu argumental, à une position qui en est pourvue, mais qui est non thématique.

• **Théorie du Cas:**

Ce module traite du *Cas abstrait* – notion à distinguer du *cas morphologique* (convention graphique parfois usitée: initiale majuscule pour le Cas abstrait, minuscule pour le cas morphologique). Tout N'' non vide (doté de matrice phonétique) doit en recevoir un (ce qu'exprime le « *Filtre sur le Cas* », condition opérant en Structure-S). Le *marquage casuel* (l'assignation du Cas) est conditionnée à l'existence d'une relation de *gouvernement* entre catégorie assignant le Cas et catégorie N'' casuellement marquée.

Les catégories assignant des Cas sont AGR et/ou Temps, pour le Nominatif, les verbes, pour l'Accusatif, les prépositions et les verbes, pour les cas Obliques.

Du fait que le filtre sur le Cas opère en Structure-S, la Théorie du Cas est posée en tant que théorie (partielle) de la distribution des N'' (vs P'' vs S' [82]).

• **Théorie du Gouvernement Propre:**

Si la Théorie du cas est une théorie de la distribution des groupes nominaux dotés de matrice phonologique, la Théorie du Gouvernement Propre est une *théorie de la distribution des catégories nominales vides*.

Ce module contient, pour l'essentiel, un principe, le **Principe des Catégories Vides** (Empty Category Principle ou: ECP), et une notion opératoire – la notion de **gouvernement propre**.

ECP affirme qu'une catégorie vide [e] doit être proprement gouvernée.

A gouverne proprement B (B une catégorie vide) si, et seulement si:

(i) A gouverne B,

et

(iia) ou bien A est lexical (vs fonctionnel)

ou bien

(iib) A est coïncidé avec B (A est l'antécédent de B – ce qui est en particulier le cas si B est la trace du déplacement de A).

• **Théorie du Liage:**

Corrélat formalisé de la notion traditionnelle d'antécédence, la *relation de liage* est définie en termes à la fois référentiels (au sens large) et structuraux:

Une catégorie B est liée par une catégorie A si et seulement si:

(i) B et A sont *coïncidés*,

(ii) A c-commande B.

Du fait de (i), dans *Marie dit qu'elles sont parties*, *Marie* ne peut pas lier le pronom *elles*.

Du fait de (ii), un pronom sera référentiellement disjoint d'un N'' plus enchâssé (qu'il c-commande): ainsi, dans *il croyait que Paul admirait l'œuvre de Chomsky*, le pronom *il* et l'expression référentielle *Paul* sont-ils référentiellement disjoints.

Les indices dont il est question dans la condition (i) ci-avant sont en effet une *notation* censée capter/décrire les propriétés relationnelles des N'' qui sont fonction de leur référence (**coréférence, référence disjointe**). Tout N'' reçoit un tel indice, en structure-D, et une opération explicite (règle de réécriture d'indice) *Coïncider* alignera, optionnellement, en structure-S, les indices référentiels de certains N'', sur ceux d'autres N'' (leurs antécédents).

La coïndexation des *traces* a une origine transformationnelle, ne résultant pas de l'application de la règle de réécriture optionnelle *Coïndicer*, mais d'une opération *Déplacer a* – comme dans l'exemple *J'ignore qui_i; Marie aime t_i*.

Le module du liage caractérise de manière précise les domaines syntaxiques dans lesquels les anaphores doivent trouver un antécédent (être liées), et ceux où, au contraire, s'exerce la disjonction référentielle, tout en donnant une expression formelle à la complémentarité observée entre distributions des *anaphores* et distributions des *pronoms*.

Une distinction est faite entre relations de *A-liage* et relations de *A'-liage*, sur la base de la distinction entre *positions A* et *positions A'* (lire: « A-barre »). Si les positions A sont les positions qu'un argument référentiel peut en venir à occuper, les positions A' sont justement les sites qui n'ont pas cette propriété: les positions d'adjonction et de cliticisation, COMP et les X° têtes de domaines.

Les principes du Liage, formulés en termes de la notion opératoire de **catégorie gouvernante**, ne concernent que les relations de A-liage (relations associant une expression nominale occupant une

position A, à une expression nominale occupant toujours une position A (les Wh'' et les variables qu'ils lient en sont donc exceptés).

Catégorie gouvernante: *A est la catégorie gouvernante de B si, et seulement si, A est la catégorie minimale contenant B et le gouverneur (structural) de B, où A = S ou N''.*

Principe A: *une anaphore est liée dans sa catégorie gouvernante*

*Ils ont laissé [leurs épouses_{ij} aller les unes_i chez les autres_j], où l'antécédent leurs épouses se trouve dans la même proposition infinitive que l'anaphore distribuée les unes... les autres, ne soulèvera aucun problème d'interprétation, tandis que / *ils_{ij} ont laissé [leurs épouses_k aller les unes_i chez les autres_j], où l'antécédent ils est sujet de la phrase racine, est inacceptable.*

Principe B: *un pronom est libre dans sa catégorie gouvernante.*

Il admire l'œuvre de Chomsky, l'interprétation coréférentielle il_i/ Chomsky_i sera exclue (pronom et antécédent étant trop rapprochés (dans le même domaine S).

Marie dit qu'elle viendra demain, la coréférence Marie/ elle ne pose aucun problème (la référence disjointe (« Marie dit que Sylvie viendra demain ») restant une option interprétative).

Principe C: *une expression référentielle est libre.*

Poe_i adorait la femme de Poe_i est inacceptable (sous l'interprétation coréférentielle des deux occurrences du nom propre).

Un classement fonctionnel (une typologie) des catégories nominales (épelées et vides), se laisse réaliser, en termes des principes du Liage (traits [\pm anaphorique], [\pm pronominal]):

[+anaphorique, -pronominal]: traces de N'', anaphores lexicales.

[-anaphorique, +pronominal]: pronoms lexicaux, *pro* (sujet des phrases tensées, dans les langues à morphologie verbale riche, tels le roumain ou l'italien (vs l'anglais ou le français).

[+anaphorique, +pronominal]: PRO (sujet d'infinitives dites « à contrôle », telles *je veux PRO partir* (infinitives compléments de certains verbes), ou *PRO partir, c'est mourir un peu* (infinitives sujets) vs « à montée »; dans celles-ci, la catégorie vide est une trace du sujet déplacé: *Jean_i semble t_i avoir du talent*).

[-anaphorique, -pronominal]: N'' à tête nominale lexicale, traces de *wh* (variables A'-liées).

Théorie du Contrôle:

Recèle les conditions sur l'interprétation d'une catégorie vide spécifique, PRO, qui peut fonctionner tantôt en régime de contrôle obligatoire (*je_i veux PRO_i partir*), à l'instar des anaphores, tantôt en régime de contrôle facultatif (*PRO_{arb/j} partir ennue Jean_j*; interprétation arbitraire (sans contrôleur) ou bien coréférence à *Jean*), à l'instar des pronoms.

• Théorie des Barrières:

Ce module impose une condition de localité sur les déplacements à distance: aucune catégorie ne peut être extraite de sous deux nœuds barrières (condition de **Subjance**). Ce sont les catégories cycliques, S' et N'' qui fonctionnent systématiquement comme des «nœuds barrières», parfois aussi S (en anglais, mais pas en français, ni en italien).

* * *

L'allègement du composant transformationnel, déjà initié dans la Théorie Standard Étendue, et la complexification de la structure de surface (par intégration de l'hypothèse des traces) seront poursuivis, au point que la philosophie même du modèle changera du tout au tout. D'une philosophie essentiellement «dérivationale», la grammaire générative passe à une philosophie décidément «représentationnelle»: – les *transformations* (ou ce qui en reste) sont juste chargés de «référer les unes

aux autres» des représentations engendrées (chacune) en bloc (procédures de *mapping*).

D'où force mutations dans l'architecture globale de la grammaire:

- La *structure-D* (abréviation de *Deep Structure – Structure profonde*) est entendue comme pure représentation des relations de dépendance lexicale (sous-catégorisations), et comme reflet structural

des propriétés sélectionnelles des items lexicaux.

- La *structure-S* (à ne pas confondre avec la *Structure de Surface* du modèle standard) est une représentation des relations hiérarchiques et linéaires entre les différents constituants de l'énoncé, et, à l'intérieur de ceux-ci, entre catégories têtes de domaine et catégories compléments. La structure-S est un niveau plus abstrait que la structure-D, puisqu'il comporte des éléments nuls absents de la première (les *traces*), qui signalent qu'un contenu argumental n'occupe plus en surface sa position d'origine. L'architecture de la grammaire s'enrichit du niveau de *Forme Logique* (interprétation logico-sémantique de la structure-S: portée des quantificateurs et de l'opérateur de prédication, relations entre éléments

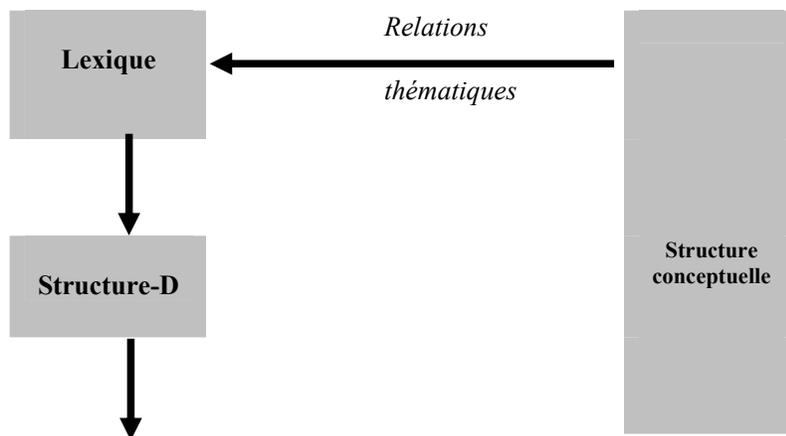
interrogatifs et variables, relations référentielles (coréférence, référence disjointe, ...), etc. y sont explicitement représentées).

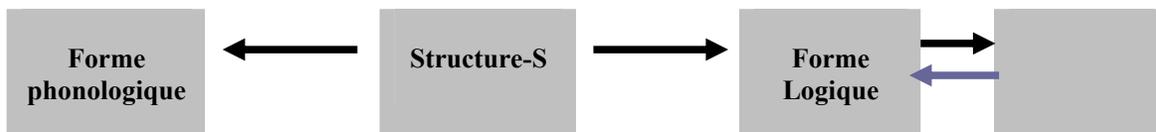
- La *Forme Phonologique* (également appelée « Structure de surface ») est une représentation de la forme superficielle de l'énoncé effectivement produit, en particulier de sa structure phonique.

Conversément, non seulement la mise en relation de la Structure-D et de la Structure-S est entendue désormais en termes « mapping » par des règles *Déplacer α* , α une variable définie sur l'ensemble des projections maximales de la théorie X-barre, ainsi que sur certaines catégories de rang zéro (tel le verbe), mais également la mise en relation de la structure-S et de la Forme Logique (ce qui revient à postuler des transformations « cachées » (*covert*) – la relation purement interprétative étant reportée entre Forme Logique et système Conceptuel (ancien « composant sémantique »).

La procédure de « mapping » qui réfère la structure-S à la structure de surface (FP) est constituée, elle, de *règles d'effacement* et *règles stylistiques*, en sus des règles morphophonologiques du type usuel dans les versions précédentes.

Architecture de la grammaire, dans la version G&B, en résumé:





• **Principes et paramètres: grammaire noyau et grammaires particulières.**

L'idée que les *principes* (universaux de forme) puissent être *paramétriques*, et donc fonctionner de manières légèrement différentes en diverses langues représente un tournant décisif dans la solution du problème de la variation linguistique: plutôt que de postuler une spécificité des règles (coûts maximaux), il s'agit désormais d'identifier les éléments, intercorrélés, susceptibles de spécifier le fonctionnement d'une seule et même règle, supposément universelle.

La distinction *universaux de forme/ universaux de substance* [2] est reformulée (et, en quelque sorte, dépassée), dans la nouvelle version de la théorie, à une distinction *universaux absolus/ relatifs*. Par ailleurs, principes (contraintes formelles) d'une part, et notions paramétrables (éléments de substance), de l'autre, se trouvent désormais associés, dans le fonctionnement des universaux relatifs.

Le départ entre *grammaire noyau*, ensemble des principes, contraintes, mécanismes répartis entre les différents modules, entendus comme autant d'universaux, et *grammaires particulières* intègre désormais le concept d'universaux relatifs, et celui de paramètre: une grammaire particulière résulte de la

pertinents de la grammaire noyau (ou, en termes explicites du problème de l'acquisition: une langue particulière (internalisée) résulte de la fixation des valeurs, aux paramètres de l'état initial du langage) [11].

Si la théorie du Gouvernement et du Liage a vraiment un statut de construction théorique, à titre de modélisation spécifique du contenu de la compétence du sujet parlant natif, la « théorie des principes et des paramètres », tout en nuancant la problématique de l'acquisition et en structurant davantage les hypothèses sur le format (vs contenu) de la compétence, participe plutôt d'une (très productive) *méthodologie de recherche*.

4 Conclusion

Nous noterons, en guise de conclusions à ce parcours purement orientatif, des concept-clés et du devenir de la grammaire générative-transformationnelle chomskyenne, l'évolution vers un niveau de technicité toujours plus élevé, et donc le caractère de moins en moins intuitif du formalisme employé [15, p. 89-90] – de nature à rendre les concepts formalisés ainsi, peu attractifs (sinon peu opératoires) pour une réflexion appliquée à la glottodidactique.

fixation de valeurs spécifiques aux paramètres

RÉFÉRENCES ET NOTES

1. CHOMSKY, N., 1957 – *Syntactic Structures*, Mouton, The Hague (trad. fr. *Structures syntaxiques*, Paris: Seuil, 1969)
2. CHOMSKY N., 1965 – *Aspects of the Theory of Syntax*, Cambridge Massachussets: MIT Press, 1965 (trad. fr., *Aspects de la théorie syntaxique*, Paris: Seuil 1971)
3. CHOMSKY N., 1968 – *Language and Mind*, New York: Harcourt (trad. fr. *Le langage et la pensée*, Paris: Petite Bibliothèque Payot, 1970)
4. CHOMSKY N., 1970 – « Remarks on Nominalizations », in: R. A. Jacobs and P. S. Rosenbaum (eds.), *Readings in English Transformational Grammar*, Waltham, MA: Ginn, pp. 184-221
5. CHOMSKY N., 1972 – *Studies on Semantics in Generative Grammar*, La Haye: Mouton & Co., NV. Publishers (trad. fr. *Questions de sémantique*, Paris: Seuil, 1975)
6. CHOMSKY N., 1975 – *Reflections on Language*, New York: Pantheon Books (trad. fr. *Réflexions sur le langage*, Paris: Librairie François Maspero, 1977)
7. CHOMSKY N., 1981 – *Lectures and Government of Binding*, Dordrecht: Foris

8. CHOMSKY N., 1982 – *Some Concepts and Cosequences of the Theory of Government and Binding*, Cambridge Massachussets: MIT Press (trad. fr. *La nouvelle syntaxe*, Paris: Seuil (Présentation et commentaire d’Alain Rouveret), Paris: Seuil, 1987)
9. CHOMSKY N., 1986a – *Barriers*, Cambridge Massachussets: MIT Press
10. CHOMSKY N., 1986b – *Knowledge of Language*, Cambridge Massachussets: MIT Press (trad. roum. par Alexandra Cornilescu, Ileana Baciuc et Taina Duțescu Coliban, *Cunoașterea limbii*, București: Editura Științifică, 1996)
11. CHOMSKY N. & LASNIK H., 1993 – “The theory of principles and parameters”, in: J. Jacobs, A. von Stechow, W. Sternefeld and T. Vennemann (eds.), *Syntax: An international handbook of contemporary research*, Berlin, de Gruyter
12. CHOMSKY N. and HALLE M., 1968 – *The Sound Pattern of English*, New York: Harper & Row (trad. fr. *Principes de phonologie generative*, Paris: Seuil, 1973)
13. CRISTEA, T., 1984) – *Linguistique et techniques d’enseignement*, București: TUB
14. EMONDS, J., 1976 – *A Transformational Approach to English Syntax. Root, Structure-Preserving and Local Transformations*, New York: Academic Press (trad. fr. *Transformations radicales, conservatrices et locales. Pour une conception transformationnelle de la syntaxe*, Paris: Seuil)
15. FUCHS, C. et LE GOFFIC P., 1996 – *Les linguistiques contemporaines. Repères théoriques*, Paris: Hachette Supérieur
16. HIRSCHBÜHLER, P. et LABELLE M., 1994) – *Syntaxe du français. L’Universel et le Particulier dans la langue*, Montréal, Québec: Université de Montréal (preprint)
17. KATZ, J.J. et FODOR J. A., 1963 – «The structure of a semantic theory», *Language* XXXIX, pp. 170-210.
18. RUWET, N., 1967 – *Introduction à la grammaire générative*, Paris: Plon
19. RUWET, N., 1972) – *Théorie syntaxique et syntaxe du français*, Paris: Seuil
20. TUTESCU, M., 1982 – *Les Grammaires génératives-transformationnelles*, București, Editura Didactică și Pedagogică
21. Nous laisserons délibérément de côté, dans cet exposé, les thèses et concepts ressortissant plus spécifiquement au *modèle d’acquisition (innéisme, pauvreté du stimulus...)*, que nous explorerons dans un article explicitement consacré aux incidences didactiques (aussi indirectes fussent-elles) de la GGT
22. Etude des *formes* linguistiques
23. Cette qualification a trait à l’*appareil descriptif* (conventions, notations etc.) en place, au *formalisme* employé par le linguiste
24. Première acception du terme de « génératif », en référence aux traitements automatiques
25. Un livre «à deux vitesses»: exposé théorique des idées essentielles, gorgé de données empiriques, et redoublé de questions et autres exercices de réflexion, pour les uns, et subtiles analyses de détail et réflexions sur le devenir du modèle, en liséré du texte principal (passages clairement délimités), pour les autres
26. Séquences sonores ou graphiques
27. « La grammaire d’une langue se propose d’être une description de la compétence *intrinsèque* du locuteur-auditeur idéal » [2, p. 14, u.s.]
L’idée est reprise et affinée dans l’essai « La linguistique cartésienne », où la grammaire générative est explicitement définie en tant que « description de la compétence *taçite* du locuteur-auditeur, compétence qui sous-tend sa performance effective dans la production et la perception (compréhension) du discours » [1, p. 16, note 2, u.s.]
28. Le parti pris *mentaliste vs behavioriste*, et *rationaliste vs empiriste* de la théorie chomskyenne de la faculté de langage est clairement exposé et argumenté dans les trois essais réunis sous le titre *Le Langage et la Pensée* [3]. Pour un rappel de la définition de la *compétence linguistique* en tant que système cognitif (système de connaissance) sous-tendant les comportements discursifs observés, voir pp. 15-16
29. « Les phrases plus *acceptables* sont celles qui ont plus de chances d’être produites, sont plus aisément comprises, moins maladroites et, en un certain sens, plus naturelles » [2, p. 22]. Sur le caractère opératoire de cette notion, voir aussi [13, p. 19]
30. J’ai appelé l’homme qui a écrit le livre dont vous m’avez parlé
31. L’homme que le garçon que les étudiants ont reconnu a indiqué est un ami à moi

32. L'oncle du frère du père de John était dans le train
33. J'ai vu le chat qui a attrapé la souris qui a volé le fromage
34. John, Bill, Tom et leurs amis nous ont rendu visite
35. Après *cat* et *rat*, dans l'exemple donné d'objet récursif, et non (comme de dû), après *saw* et *caught*
36. Le terme appartient à Zellig Harris lui-même (Harris 1951: 376)
37. Terme de Noam Chomsky, en parlant du distributionnalisme (Chomsky 1964: 52/II)
38. **Le**
39. Home, ballon
40. Frappa, prit (passé)
41. Anglais: phrase marker
42. Le ballon prit l'homme
43. Prendre, (je/tu) prends, (nous) prenons, (vous) prenez, (ils) prennent
44. (il) prend
45. Un(e)
46. L'homme marcha le ballon
47. Les hommes prend le ballon
48. L'homme prennent le ballon
49. Un hommes prit le ballon
50. Ou: « réécrits pour la catégorie *Verbe* »
51. Exemple français emprunté à Fuchs & Le Goffic 1996: 75
52. La même forme *de base* seulement, puisque *règles de réécriture syntagmatiques* et *règles de réécriture morphophonologiques* définissent quand même deux sous-ensembles distincts: les règles de réécriture syntagmatiques subissent la contrainte « un seul symbole de réécrit à la fois », que ne connaissent pas les règles morphophonologiques; les règles morphophonologiques subissent une contrainte d'uniformité hiérarchique (en tant que règles qui réécrivent des morphèmes (niveau de représentation supérieur) comme phonèmes (niveau de représentation inférieur)), que ne connaissent pas les règles de réécriture syntagmatiques (syntagmes, catégories simples et éléments terminaux coexistant dans la représentation d'un seul et même niveau, celui des structures syntaxiques) – cf. 1, chapitre 4, pp. 36-37
53. Pour la mémoire: une suite *grammaticale*
54. Exemple donné: la transformation de séparation de la particule verbale est facultative, en présence d'un objet nominal, et obligatoire avec un objet pronominal (cf. 1, (82 (I-III) vs (83): *the police brought in the criminal/ the police brought the criminal in/ the police brought him in* vs **the police brought in him*: « la police a amené le criminel », « la police l'a amené »)
55. Le système en place dans *Structures...* est de fait plus complexe: *phrases noyaux de base* (sorties du composant syntagmatique simple (en l'absence de *toute* transformation): non seulement « déclaratives, simples, affirmatives et actives », mais encore *sans verbe complexe* (verbe à particule, formes composées à auxiliaire))/ *phrases noyaux* (dérivées par des *transformations obligatoires* à partir d'une représentation sous-jacente qui n'est pas une phrase du tout)/ *phrases dites « dérivées »* (toutes les autres, dérivées par des transformations facultatives dont l'entrée est une (ou plusieurs) phrase(s) noyau(x) de base ou une (ou plusieurs) phrase(s) noyau(x) elle(s)-même(s) dérivée(s) par des transformations obligatoires). Cf. 1, pp. 67; 118
56. Appelées aussi « singulières » (traduction en français de *Aspects...* (Chomsky 1971 (1965)), ou « singulières », in Ruwet 1967, 1972
57. Qualification qui permet de rendre compte des différences sémantiques entre une phrase passive quantifiée et sa source active: *beaucoup de gens parlent trois langues* (quelles qu'elles soient) ne signifie pas la même chose que *trois langues sont parlées par beaucoup de gens* (les mêmes trois langues). Cette distinction sémantique a trait à la référence, participant de ce fait de la «signification indépendante» (i.e. indépendante des formes grammaticales (= syntaxiques)). Voir là-dessus 1, chapitre 9
58. 'l'enfant dormant' (« l'enfant qui dort »)
59. 'L'enfant est dormant' (« l'enfant est en train de dormir»)
60. Sembler
61. Très
62. 'L'enfant semble dormant' (« l'enfant semble (être en train de) dormir »)

63. Le livre semble intéressant
64. 'L'enfant est très dormant'
65. Le livre est très intéressant
66. Comparer *the sleeping child*, à: *the interesting book* (le livre intéressant)
67. L'appartenance des éléments lexicaux à diverses classes de dérivation: classes flexionnelles (verbes faibles ou forts, etc.), adjectifs nominalisables...) – [2, p. 124]
68. Exemple donné: le trait syntaxique particulier d'effacement de l'Objet, trait pour lequel un verbe comme *manger* serait spécifié positivement, et un verbe comme *garder* serait spécifié négativement: du coup, il sera superflu de rendre compte de la distinction entre les deux sous-classes de verbes transitifs (ceux qui acceptent et ceux qui refusent cette transformation) en termes de règles de réécriture
69. De fait le formant *est* cette entrée lexicale
70. Voir, là-dessus, aussi [20, p. 130-131]
71. Pour la distinction suite S-terminale (engendrée par la seule application de règles syntagmatiques)/ suite T-terminale (engendrée, à partir d'une suite S-terminale, par l'application des transformations), voir [18], 194 (suite S-terminale et définition de la phrase nucléaire); 341-343 (deux sous-types d'éléments terminaux: morphèmes (suite S-terminale) vs formants (suite T-terminale))
72. Ce sont là des règles combinatoires *sémantiques*, qui opèrent l'une après l'autre, dans l'IS, « de bas en haut » (depuis les éléments terminaux, aux syntagmes dont ils participent, allant, de proche en proche, jusqu'à la racine P(hrase), et qui génèrent des *amalgames* (interprétation compositionnelle, à la Katz et Fodor 1963, reprise à son compte par N. Chomsky, dans *Aspects...*)
73. "Indéfini" est le terme employé dans le texte
74. Traduction en français de Chomsky 1965: choix terminologique proche de l'original anglais (*adjunction*)
75. Terme employé in [18], [20]
76. La permutation, l'expansion, la réduction seront reformulées en termes de substitution (simple) et/ ou de substitution-effacement
77. *I hurt I* ('je=moi blessai je=moi') → *I hurt* [+humain] ('je=moi blessai [+humain]): par effacement de la seconde occurrence de I, laissant un résidu – le trait syntaxique [+humain] → *I hurt myself* ('je=moi blessai moi-même'): par substitution de *myself* ('moi-même'), à ce résidu) [cf. 2, p. 198-199], traduction de linguiste de notre main
78. Voir supra «Architecture de la grammaire»
79. Choix des divers traducteurs (calque ou emprunt)
80. Titre original: *Some Concepts and Consequences of the Theory of Government and Binding*. La traduction en français de ce texte est étayée de deux études très fournies, par Alain Rouveret. Le premier de ces deux études (une « Présentation ») interroge les éléments de continuité et de rupture des modèles chomskyens, tout en dressant un « catalogue des concepts basiques » de la théorie du Gouvernement et du Liage (GB), et le second (un « Postscript ») examine en détail l'organisation et le fonctionnement des trois modules centraux de la grammaire (la Théorie du Cas, la Théorie du Liage et la Théorie du Gouvernement Propre), et s'attache à préciser leurs implications pour la construction d'une typologie des catégories nominales (en termes des traits ±anaphorique, ±pronominal)
81. Qui est en même temps une position d'Objet grammatical, du moins dans la mesure où le verbe régit un N'' et assigne le Cas Accusatif
82. Pour la mémoire: domaine phrastique (S de Sentence « phrase »), en particulier enchâssés.